I.

ÉTUDE HISTORIQUE DOCUMENTAIRE





Note liminaire:

Le présent rapport d'étude historique vise à rendre compte de l'intérêt historique de l'église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien de La Baconnière, édifice néo-roman de transition de 1868, à de comprendre son évolution architecturale et sanitaire, au cours de ses 153 ans d'existence.

Nous signalons dès à présent le parallèle avec l'église de Juvigné, que nous avons étudié en 2019 : les deux églises sont construites en même temps (1864-1868) par le même architecte départemental Pierre-Aimé Renoult (également orthographié Renous¹), et selon des plans très similaires. Nous verrons cependant que l'église de La Baconnière possède une architecture et une histoire bien singulières.

Les fonds des Archives Départementales (AD53) se sont avérés particulièrement fructueux. En effet, y sont conservées toutes les correspondances relatives à la destruction de l'ancienne église et aux projets d'agrandissement et de construction de l'église actuelle, ainsi que l'ensemble des plans du projet dessinés par Pierre-Aimé Renoult : ils ont fait l'objet d'une commande de numérisation auprès des conservateurs des archives.

Les Archives Diocésaines de Laval (ADL) conservent également de nombreux documents pertinents pour cette étude : les délibérations du conseil de fabrique ont donné une dimension plus complète aux sources issues de la municipalité, les deux institutions s'opposant régulièrement. Ces archives publiques et religieuses prennent d'ailleurs tout leur intérêt dans la confrontation : comme deux faces d'une même pièce, elles permettent de mieux comprendre les enjeux qui entourent l'église, et de glaner des informations documentaires précieuses (noms, dates, etc.).

Les fonds numérisés ont également été exploités pour les sources iconographiques. Outre les cartes postales anciennes, nous avons utilisé des photographies réalisées à l'aube du 20e siècle, ainsi que l'ensemble des cartons préparatoires des vitraux. Les plans d'urbanisme et cadastre se sont également avérés utiles.

Enfin, la mairie de La Baconnière a conservé ses archives (AM) du 20e siècle. Ces documents nous ont servi à compléter et prolonger la chronologie des interventions sur l'église, depuis sa construction jusqu'au lancement de la présente étude. En résulte une étude historique particulièrement complète, où peu de zones d'ombre persistent.

Notre approche est chrono-thématique : après un portrait de la commune de La Baconnière au 19e siècle, nous aborderons l'histoire de son édifice à travers sa genèse et sa construction, pour enfin nous intéresser à son évolution en tant qu'église paroissiale.



La signature des plans, de la main de l'architecte, tranche pour l'orthographe « Renoult », que nous utiliserons.

BILIOGRAPHIE ET SOURCES CONSULTEES:

L'étude historique et archéologique de l'église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien qui va suivre cherche à faire la synthèse des sources suivantes :

BIBLIOGRAPHIE

ANGOT Alphonse, Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne. Baconnière (la) - Tome I. En ligne: http://angot.lamayenne.fr/pdf/T1C02_COMM0016.pdf BUREAU Arnaud, FOISNEAU Nicolas (dir.), Auguste Alleaume, peintre verrier, 303 Editions Revue, Nantes, 2015.

DRAC Pays de la Loire, Les édifices religieux du 19e siècle (introdu<ction d'Alain DELAVAL). En ligne : https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire

LARDEUX, H. (Chanoine) (dir.), Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne : Commission historique et archéologique de la Mayenne. Table analytique des matières contenues dans les deux séries : Procès-verbaux et documents, I-V (1878-1887) et Bulletin, I-XIV (1889-1898), consultable en ligne sur Gallica.

Bulletin paroissial de Saint-Nicolas de Craon. Juin 1919, consultable en ligne sur Gallica. Rapports et délibérations du Conseil général de la Mayenne, avril 1875, consultable en ligne sur

SOURCES ARCHIVISTIQUES

Archives Départementales de la Mayenne

Série E dépôt 2M1,

Gallica.

- 1D4 : registres des délibérations du Conseil Municipal
- 4D2 : contentieux entre M.M. Rousseau et la commune, 1869

5V32 : Budget de la Fabrique de La Baconnière pour l'exercice de 1870.

Plans d'alignement

- 2 NUM 100/19 RD 31 de Laval à Landivy : plans d'alignements, ordonnance royale, notification royale, plan de rectification. 1823-1950.
- 2 NUM 10018 RD 123 d'Alexain au Bourgneuf-la-Forêt : plan de modification de tracé, plan d'alignement. 1864-1877

19 Fi : Fonds de l'œuvre diocésaine de projections lumineuses

- 19 Fi 34 La Baconnière, 24 septembre 1901 1901
- 19 Fi 35 La Baconnière, vue de l'est : 27 septembre 1901
- 19 Fi 36 La Baconnière, 27 septembre 1901 1901



19 Fi 37 - La Baconnière : la place, l'église

Cadastre napoléonien

• 3 P 2613.13 - Section Dans A,B et C - Bourg développement - 1835

Fichier Laurain, p. 40-44

Monographie communale de La Baconnière : MS 80/2-2 - La Baconnière - 1899

Archives du Diocèse de Laval

- Délibérations de la fabrique, 1854 1894
- Courrier de L. E. Sosson, curé, à l'évêque du Mans, le 29 mai 1845
- Courrier de l'évêché, 28 mai 1845
- Courrier de P. A. Renoult à Msg Sosson curé de La Baconnière, 23 mai 1845
- Courrier de M. Tournesac (Inspecteur des MH) à l'évêque du Mans, 16 mai 1845
- Courrier du curé M. Sosson à l'évêque du Mans, 28 avril 1854
- Lettre du curé Lambert à l'évêque, 24 octobre 1866
- Lettre du curé Lambert à l'évêque, 16 octobre 1867
- Lettre du curé Prod'homme à l'évêque, 04 octobre 1872
- Lettre du préfet de la Mayenne à l'évêque, le 11 janvier 1864
- Lettre du curé Lambert à l'évêque, 28 octobre 1869
- Lettre du curé Lambert à l'évêque, 18 juin 1868
- Lettre du préfet de la Mayenne à l'évêque de Laval, 1870 + pièces du procès
- Lettre du curé Prod'homme à l'évêque, 29 août 1873
- Courrier du curé à l'évêque, 8 avril 1880
- Article dans Le Courrier de la Mayenne « l'acrobate des clochers », 29 juin 1973

Musée du Vieux Château, Laval

- Jésus rencontre sa mère. Jésus tombe sous la croix. [Maquettes de 2 verrières pour la nef de l'église de La Baconnière] / dessinées par Alleaume. [vers 1898]. 1 dess. : encre noire sur papier.
- Agonie du Christ. Baiser de Judas. Ecce Homo. [Maquettes de trois verrières pour la nef de l'église de La Baconnière] / dessinées par Alleaume. [vers 1898]. 1 dess. : encre noire sur papier ; 38 x 40 cm.
- Jésus marchant sur les eaux pour la nef de l'église de La Baconnière / dessinée par Alleaume. [vers 1898]. 1 dess. : aquarelle et encre noire sur papier.
- Jésus bénissant les enfants pour la nef de l'église de La Baconnière] / dessinée par Alleaume. [vers 1898]. 1 dess. : aquarelle et encre noire sur papier.



- L'expulsion des marchands du Temple pour la nef de l'église de La Baconnière] / dessinée par Alleaume. [vers 1898]. 1 dess. : aquarelle et encre noire sur papier.
- Le repas chez Simon pour la nef de l'église de La Baconnière] / dessinée par Alleaume. [vers 1898]. 1 dess. : aquarelle et encre noire sur papier.
- La Transfiguration pour la nef de l'église de La Baconnière : scène] / dessinée par Alleaume. [vers 1898]. 1 dess. : aquarelle et encre noire sur papier.
- Saint Pierre sur les eaux. La Baconnière. [Carton] / dessiné par Ludovic Alleaume. [vers 1898]. 1 dess. : crayon, lavis noir et rehauts de craie blanche sur papier ; 236,1 x 94,9 cm.
- Laissez venir à moi les petits enfants. La Baconnière. [Carton] / dessiné par Ludovic Alleaume. [vers 1898]. 1 dess. : crayon, lavis noir et rehauts de craie blanche sur papier : 236,5 x 94,2 cm.
- Jésus chasse les vendeurs du Temple. La Baconnière. [Carton] / dessiné par Ludovic Alleaume. [vers 1898]. 1 dess. : crayon, lavis noir et rehauts de craie blanche sur papier ; 235,7 x 94,9 cm.
- Jésus et la Magdeleine. La Baconnière. [Carton] / dessiné par Ludovic Alleaume. [vers 1898]. 1 dess. : crayon, lavis noir et rehauts de craie blanche sur papier ; 238,8 x 95,5 cm.
- La Transfiguration. La Baconnière. [Carton] / dessiné par Ludovic Alleaume. [vers 1898]. 1 dess. : crayon, lavis noir et rehauts de craie blanche sur papier ; 235,5 x 95,6 cm.

Archives Municipales

- Mise en sécurité de l'église, 2014-2015
- Arrêté municipal, 16 mai 2014
- Courrier de la maire à la paroisse, 20 septembre 2011
- Courrier de la paroisse à la maire, 29 janvier 2014
- Projet de rénovation d'une partie de l'église, 2007
- Diagnostic de solidité de l'église, Socotec, 2011
- Courrier de la préfecture, 2014
- Article Ouest-France, « fermée depuis 2014, l'église tombe en ruine », 4 avril 2018
- Sinistre toiture église le vendredi 7 juin 2019
- Déclaration de sinistre, 11 juin 2019
- · Conseil municipal du 6 février 2004
- Courrier du maire au sénateur, 14 février 2007
- Diagnostic solidité du pignon du transept sud, ingénieur : Desloges
- Courrier du maire à l'entreprise Grévet, 27 juillet 1994
- Courrier de l'évêché au maire, 18 mai 1992

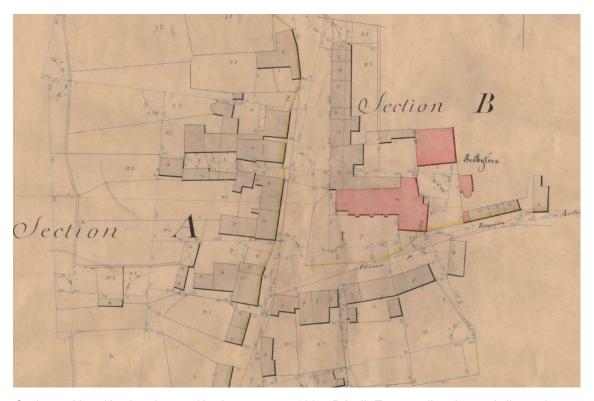


- Rapport d'expertise. Contrôle topographique sur la nef, 27 octobre 1993, Michel Elizalde géomètre expert foncier DPLG.
- Courrier de l'évêché au maire, 24 septembre 1991
- Devis de restauration de vitraux, E. Rault, 1986
- Rapport de visite de l'ABF, 3 mai 1991
- Rapport de l'abbé Constant Tonnelier à l'évêque, 27 juin 1991
- Premier rapport de la SOCOTEC, 11 juin 1991
- Devis de l'entreprise Pleurdeau le 17 juillet 1950
- Dossier de restauration de la couverture, L.-H. Guinebretière, architecte DPLG, 24 mai 1946
- Rapport sur un projet de restauration à l'église et à la mairie, F. Bouvier architecte départemental, 14 septembre 1925
- Restauration du pignon sud. Notice explicative de la mairie, décembre 2002
- Devis descriptif et estimatif de la restauration de voûte du transept droit effondré après tempête, Maison Grevet, 21 janvier 2000 ; Courrier du 17 juillet et facture du 30 novembre
- Devis descriptif et estimatif pour travaux de mise en sécurité, Maison Grevet, 18 janvier 2002
- Dossier de travaux, mise en sécurité du transept nord de l'église, entreprise Savary, Août 2005
- Document manuscrit, Abbé Raimbault, avril 2005
- Document transmis par l'abbé Raimbault, 21 février 1996





Cadastre Napoléonien, bourg développement - 1835. Vue d'ensemble. Source : AD53. 3 P 2613.13



Cadastre Napoléonien, bourg développement - 1835. Détail. En rose, l'ancienne église et le pesbytère. Source : AD53. 3 P 2613.13

A) LA BACONNIÈRE AU SECOND EMPIRE

L'église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien de La Baconnière est bâtie entre 1864 et 1868, dates de validation des plans et de consécration de l'église. Cette construction a lieu en plein du second Empire, une période historique particulière et doublée, pour La Baconnière, de bouleversements économiques importants.

1. UNE PÉRIODE DE RECONSTRUCTION INTENSE

Le second Empire (1852-1870) est une période complexe de l'histoire du catholicisme en France. L'empereur Louis-Napoléon considère avant tout la Religion comme un des moyens de retenir ses opposants politiques (les héritiers de la Révolution d'une part, et les Monarchistes de l'autre). Bien que méfiant envers le pouvoir du Saint-Siège, il maintient le Concordat, et assure un certain nombre de privilèges à l'Église.

Par ailleurs, la Révolution a laissé place à un renouveau de la piété populaire : des missionnaires parcourent l'Empire, les vocations cléricales sont de plus en plus nombreuses, et les paroissiens s'investissent tant personnellement que financièrement. Le clergé vit une période d'opulence et de forte reconnaissance sociale. Ce phénomène dit de « recharge cultuelle » a pour effet la construction intensive d'églises paroissiales, de façon institutionalisée puisque évêché et département travaillent ensemble à la conception des lieux de culte.

La Mayenne participe largement de ce mouvement de reconstruction des églises dans la seconde moitié du 19e siècle. On estime ainsi que, de 1840 à 1900, plus d'un tiers des églises paroissiales sont reconstruites. Ces églises nouvelles se concentrent dans le nord du département, notamment dans les années 1860-1880 : l'église de La Baconnière est donc représentative de la tendance de son siècle.

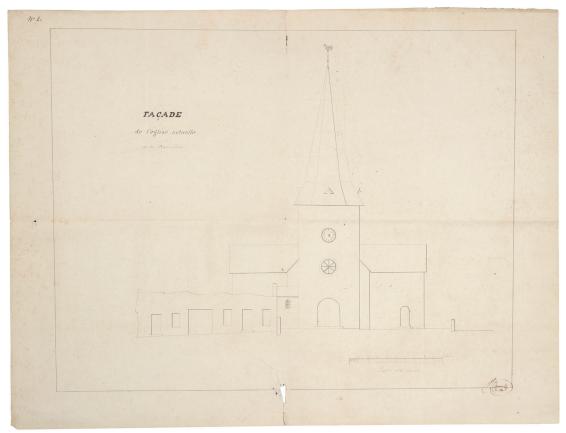
2. LA BACONNIÈRE, UNE COMMUNE QUI SE RENOUVELLE

A La Baconnière, ce second Empire est synonyme de lourds changements économiques, dont les conséquences impactent profondément la vie de la communauté, ainsi que le paysage architectural et urbanistique du bourg.

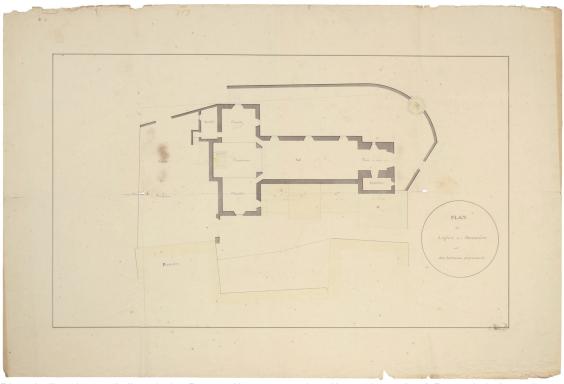
a . Une paroisse ancienne à l'histoire méconnue

L'histoire ancienne de La Baconnière est particulièrement lacunaire. De l'époque médiévale, nous savons seulement que l'église paroissiale porte la dédicace à saint Cyprien





Elévation Ouest de l'ancienne église de La Baconnière, signé Renoult (orientation inversée). Source : AD53.



Plan de l'ancienne église de La Baconnière et son cimetière, 1844, signé Renoult (orientation inversée). Source : AD53.

depuis 1125, selon G. Le Gras qui se rapporte au cartulaire d'Evron¹. Il faut ensuite attendre la fin du 16^e siècle pour retrouver quelques informations sur la paroisse à l'époque Moderne.

Entre 1580 et 1617 la paroisse de La Baconnière subit les guerres de la Ligue. Elle ne souffre pas directement des combats mais des conséquences militaires des troubles : les soldats passent régulièrement et campent sur La Baconnière amenant des pilleries, des conflits avec la population locale et surtout des maladies. Les épidémies sont telles qu'en 1616, les notables de la paroisse partent en pèlerinage à Saint-Sébastien de Vouvray².

La monographie communale écrite en 1899 nous affirme qu'à la fin du 16° siècle, La Baconnière est tout-de-même une paroisse importante, à la démographie bien portante grâce au collège qui y est fondé en 1607³. L'auteur signale, enfin, à l'aide d'un témoignage direct que La Baconnière a connu une époque révolutionnaire très mouvementée, bien qu'aucune source écrite ne persiste.⁴

Seule son église (ancienne) nous est bien connue.

b . Une petite église ancienne et entretenue

L'église paroissiale de La Baconnière se trouve alors à l'angle des actuelles rue d'Ernée et place de l'Eglise. Entourée au sud de son cimetière, elle est complètement enchâssée dans des habitations sur son flanc nord⁵.

L'abbé Angot nous livre une description assez fine de cette ancienne église :

« L>ancienne église, sous le vocable de saint Corneille et de saint Cyprien, dont M. Genouel, curé, avait donné les deux « ymages » en 1607, comprenait une nef du XII s., un chœur au fond duquel une fenêtre avait été murée pour placer l'autel de 1599, et deux chapelles latérales sans symétrie ; celle du côté de l'épître, construite en 1632 par M. Périer, prêtre, a eu successivement les vocables de N.-D.-du-Rosaire, de saint Pierre, de saint André, puis du Sacré-Cœur, 1827 ; l'autre fut bâtie au côté de l'évangile en l'honneur de la Sainte-Vierge, en 1697.

L'église avait été entièrement réparée en 1604 aux frais du clergé et des nobles ; le produit «du fil de la Vierge » y avait été employé. On refit le chapiteau. Le doyen visitant l'église en 1615 ordonne l'enlèvement d'un tableau « où il y a une damoiselle représentée » et « d'une chapelle ardente qui est au chœur, proche l'autel. »

On transféra le clocher du haut au bas de la nef en 1750 et deux autels nouveaux furent construits. On se servait à la procession de la Fête-Dieu « d'une chapelle de bois avec clocher, courtine de satin, rideaux de tavetas, orange et cramoisie » donnée en 1613 par les jeunes gens à marier, et d'une custode achetée le jour du Sacré à Angers, en 1620⁶. »

Au-delà des faits, cet extrait nous apprend que l'économie de La Baconnière repose, au

ANGOT Alphonse, *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*. Baconnière (la) - Tome I. En ligne : http://angot.lamayenne.fr/pdf/T1C02_COMM0016.pdf. Dans sa monographie, G. Le Gras décrit également l'ancienne église de La Baconnière. Les deux textes pourraient être confrontés.



¹ LE GRAS G., *La Baconnière. Recueil de notes historiques sur la vie du village*, ouvrage autoédité, propriété de la paroisse, 1982. Conservé aux archives diocésaines de Laval.

² AD53, Monographie communale de La Baconnière : MS 80/2-2 - La Baconnière - 1899

³ AD53, Monographie op. cit.

Il est question d'atrocités commises par les Chouans sur témoignage de « Vieux du pays ». AD53, Monographie op. cit.

⁵ AD 53, E dépôt 2M1, Estimation des terrains à acheter pour la construction de la nouvelle église, 9 février 1845

LES MINES D'ANTHRACITE DE LA BACON-NIERE

« Le gisement d'anthracite a été découvert en 1830. Une ordonnance royale faisait concession des mines d'anthracite dites de « La Chaunière » à MM. Rumigny et Louis Monnerie et Cie le 18 juillet 1834 [Une deuxième concession était accordée simultanément].

Ces deux concessions, parallèles, occupaient la partie sud-ouest de la commune avec comme limite nord une ligne allant du clocher de La Templerie au clocher de La Baconnière ; comme limite Est une ligne allant du clocher de La Baconnière à la chapelle Saint-Roch [...].

Les deux entreprises furent réunies par acte du 9 juin 1840 et passèrent à la Société Minière de la Mayenne et de la Sarthe. »

LES FOURS A CHAUX DE LA BACONNIERE

« L'extraction de pierres calcaires et leur cuisson pour fabriquer la chaux fut pendant le siècle dernier [c'est-à-dire le 19° siècle] une grosse activité de La Baconnière.

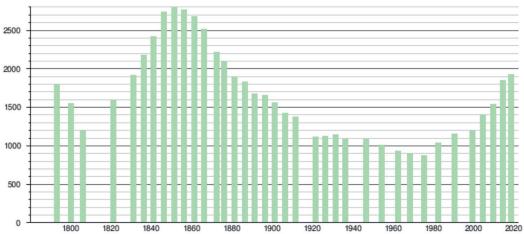
On cite le four de la Rivière (à 3 km), sans doute le plus ancien qui fut longtemps chauffé au bois.

Quatre fours à la Jaslerie construits par M. Geslin vers 1829. Ces fours fonctionnèrent jusqu'en 1899. Deux fours à la Poupardière construits par M. Gerbault sur l'emplacement d'un four plus ancien. Ils cessèrent leur activité en 1876.

Tous ces fours employaient environ 150 ouvriers et ont produit jusqu'à 140 000 hL de chaux annuellement. »

Source : LE GRAS G., La Baconnière. op. cit. L'auteur parle également de la briqueterie de La Baconnière mais nous ne savons pas si elle est active à l'époque de la construction de l'église puisqu'il est prévu d'aller chercher la brique en Charente Maritime.

Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Année	Population ¹
1821	1 584
1831	1 609
1841	2 180
1851	2 742
1861	2 762
1871	2 514
1881	2 093

< Décision de construire l'église

1 D'après LE GRAS G., La Baconnière op. cit.

18° siècle, sur la fabrication de fil (de lin ?), mais surtout qu'il s'agit d'une église entretenue. Des campagnes de travaux y sont menées régulièrement et aucune mention de ruine n'est faite.

Ce que confirme le fichier Laurain des Archives Départementales qui nous apprend que l'ancienne église de La Baconnière s'est pourvue de retables neufs, en marbre, en 1754-1755. Il s'agit d'une commande suite au décès de monseigneur François de Charné, curé de La Baconnière : les deux retables sont en marbre et tuffeau et meublent les chapelles latérales, dédiées à sainte Barbe et saint Pierre⁷. Grâce à cette source, on sait également que les ouvrages sont commandés à messieurs Bocquet, architecte, sculpteur et entrepreneur, et Moullier, marbrier. Des tableaux sont également demandés par les paroissiens et la fabrique, à l'effigie de saint Jacques le Majeur au Nord et saint François au Sud⁸.

A l'heure où commune et paroisse décident de construire une nouvelle église, leur sanctuaire actuel est en bon état de conservation. Leur motivation est donc d'une autre nature.

c . L'essor industriel d'une commune...

Le sous-sol de La Baconnière est constitué de couches schisteuses, calcaires et carbonifères : trois ressources exploitables que les industriels repèrent au 19° siècle, motivés par les innovations techniques qui permettent d'envisager des concessions d'exploitation jusque-là inaccessibles ou trop complexes.

A La Baconnière, les carrières de schistes sont actives depuis plusieurs siècles, mais le tournant industriel a lieu en 1830, avec la création de mines d'anthracite et de calcaire. Ces mines atteignent un rendement important en très peu de temps et recrutent beaucoup de main-d'œuvre : une population ouvrière qui vient donc s'installer à La Baconnière.

d Qui attire une population nouvelle

La démographie de La Baconnière est en constante augmentation de 1821 à 1861. Un net pallier est franchi dans les années 1830 : il s'agit d'une répercussion directe de l'ouverture des mines et de l'afflux d'ouvriers.

La commune doit s'adapter à ce changement et, dans une époque de ferveur catholique, l'église paroissiale atteint rapidement ses limites de capacité : les dimanches, les fidèles remplissent l'église et s'agglutinent dans le cimetière pour entendre la messe⁹.

Au-delà d'une question de surface, il s'agit avant-tout d'une question de distribution. En effet, l'église

« affecte la forme d'une croix latine, tronquée en son sommet ; il résulte de cette disposition que le chœur occupant le centre du transept, il ne reste plus pour les fidèles que les deux bras du transept et la nef, les quelles représentent ensemble une surface de 191m² donnant place pour 600 personnes assisses ou debout, en admettant que tous les passages soient occupés.

Or, par les motifs produits ci-contre la population flottante de la commune est au moins de deux mille âmes, d'où il suit que pour assister aux offices, une bonne partie des habitants sont [sic.] obligés de se grouper en dehors des portes ou bien dans le cimetière, tout le long des murs de la nef¹⁰. »

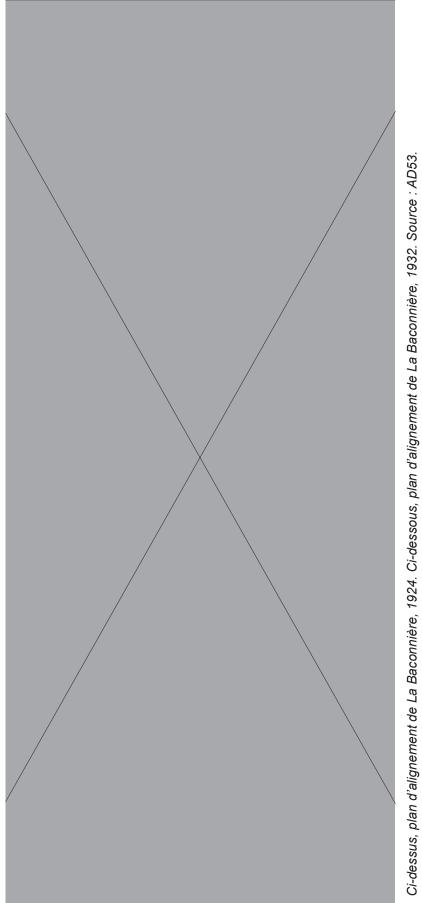
¹⁰ AD53, E dépôt 2M1, Construction d'une nef à bas-côté pour l'église de La Baconnière – Devis de l'ouvrage, 8 avril 1855



Il est également précisé que les autels auront «aux lieu [sic.] de navettes sur lesdits deux autels sera fait en tufeau deux vasses et des fleurs convenables au sculteur ».

⁸ AD 53, Fichier Laurain, p. 40-44

⁹ ADL, courrier du curé à l'évêque 8 avril 1880



En 1844, le conseil de Fabrique juge officiellement l'église trop petite pour le nombre de paroissiens, et envisage pour la première fois de reconstruire l'édifice. Les plans sont alors commandés à l'architecte diocésain Pierre-Aimé Renoult¹¹.

« Vous savez, Monseigneur, combien l'église actuelle est petite par rapport à notre population qui augmente de jour en jour ». Louis Etienne Sosson, curé de La Baconnière 12

Cette décision de la Fabrique semble lourde puisqu'elle implique des travaux conséquents sur la voie publique. Mais les membres de son conseil proposent cette solution à un moment où l'ensemble de la commune repense son aménagement urbain.

« La nécessité de cette reconstruction était alors fondée sur l'insuffisance des dimensions de l'église en présence de l'accroissement rapide de la population, grossie par l'adjonction de tous les ouvriers des mines lesquelles dans l'avenir étaient appelées à prendre un très grand dévelloppement (sic.) ¹³. » Pierre-Aimé Renoult

e. Un renouvellement urbain en cours

L'idée d'agrandir l'église paroissiale n'est pas dépourvue de considération pour l'aménagement du bourg de La Baconnière. En réalité, l'emplacement de l'église paroissiale est déjà sur la sellette depuis plusieurs années.

En effet, le département de La Mayenne initie des plans d'alignement de ses bourgs à partir des années 1820. La Baconnière n'échappe pas à la règle puisqu'un premier plan d'alignement est réalisé en 1824. Les documents graphiques, conservé aux Archives Départementales, montre déjà la volonté de supprimer l'église et le mur de l'ancien cimetière : leur emprise est barrée en rouge et une nouvelle délimitation (toujours en rouge) apparait en travers de l'église. Ce plan n'est pas appliqué mais révisé en 1832 : la comparaison des deux cartes laisse voir que l'enceinte de l'ancien cimetière a été supprimé¹⁴.

En 1844, lorsque la Fabrique envisage d'agrandir ou de reconstruire l'église, elle compte profiter du réaménagement urbain qui se profile. Et ce d'autant plus que l'exploitation des mines relancent la nécessité d'adapter le bourg : le conseil municipal constate que « La route départementale n°8 de Laval à Villedieu, n'a qu'une largeur de 6 mètres en arrivant à la place du bourg de La Baconnière, […] qu'il en résulte, à chaque instant, des embarras de voitures et des accidents, cette route étant l'une des plus fréquentées du département et incessamment parcourue par de lourdes voitures de chaux et de charbon […] ¹⁵».

Les modifications apportées au bourg sont un très gros projet, porté pendant de nombreuses années par plusieurs municipalités et qui occupe la commune de La Baconnière largement au-delà des travaux réalisés sur l'église. En toute logique, le lancement des travaux de construction accentue les préoccupations municipales autour de la voirie. Au total, le conseil municipal se réunit 6 fois au cours de l'année 1863, contre une moyenne de 2 fois par an depuis 1859 : la majorité des séances est dédiée à la gestion et modification des chemins vicinaux, leur dessin, et la construction de l'église¹⁶. La gestion et le dessin des chemins vicinaux restent au cœur des délibérations municipales jusqu'en 1873¹⁷.



¹¹ ANGOT Alphonse, *Dictionnaire op. cit.*

¹² ADL, Courrier de L. E. Sosson, curé, à l'évêque du Mans, le 29 mai 1845

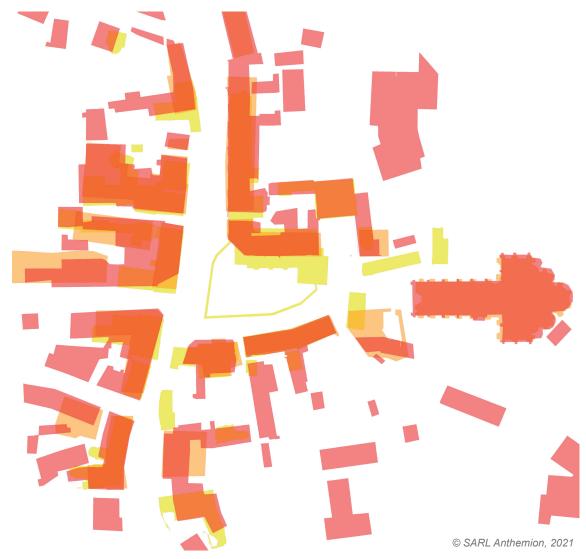
¹³ AD53, E dépôt 2M1, Construction d'une nef op. cit., 8 avril 1855

AD 53, 2 NUM 100/19 - RD 31 de Laval à Landivy : plans d'alignements, ordonnance royale, notification royale, plan de rectification. - 1823-1950.

¹⁵ Rapports et délibérations du Conseil général de la Mayenne, avril 1875.

¹⁶ AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 3 juillet 1863

¹⁷ AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 15 mai 1854





Ci-dessus : superposition des plans et cadastres.

En jaune apparaissent les bâtiments détruits entre 1835 et 1877.

En orange, ceux détruits, entre 1877 et aujourd'hui.

En rouge, les bâtiments actuels.

Ci-contre : le bourg en cours d'alignement. Source : AD53, Fonds de l'œuvre diocésaine de projections lumineuses

La question de l'emplacement de la nouvelle église dans le paysage du bourg est un fil rouge qui s'étend tout au long du 19^e siècle. Nous le verrons, le projet dessiné par l'architecte est corrélé avec l'élargissement et le nouveau dessin des rues. Quitte à repenser le bourg, le Département et son architecte souhaite insérer l'église dans une perspective : le prolongement de la rue menant à Vitré¹⁸.

L'alignement prévu par les ingénieurs est réalisé sur le côté nord en 1868, facilité par les travaux de démolition de l'ancienne église¹⁹; en revanche, les maisons situées sur la branche sud n'ont jamais été supprimées. Rien ne nous renseigne sur les raisons de cette décision : manque de moyens ? Avis défavorable de la population ?

Les habitants jouent également un rôle prépondérant dans le réaménagement du bourg. Leur influence est informelle et laisse donc peu de traces dans les sources, mais quelques bribes nous parviennent, souvent sous forme de contentieux.

Ainsi, dans un rapport relatif à un procès opposant la commune à messieurs Rousseau (dont un est conseiller municipal), on apprend que le réaménagement du bourg attise les ambitions de certains et suscitent des tensions. En l'occurrence, les frères Rousseau, Pierre et Anselme, refusent de payer la souscription qu'ils avaient promise pour la construction de l'église, alors que « la nouvelle église a été construite au lieu vivement désiré par M. M. Rousseau, sur l'axe du chemin vicinal de grande communication ». On y apprend également que ces bouleversements urbains entrainent des opportunités foncières : les frères Rousseau, par exemple, visent l'achat de terrains jusque-là peu intéressants mais désormais bien placés dans le bourg²⁰.

L'histoire du bourg de La Baconnière est caractéristique des modifications urbaines qui s'opèrent au 19° siècle. La commune est en ébullition : reconversion économique, afflux de population, renouvellement urbain, toute la trame du village est profondément modernisée. Grandes percées viaires, création de perspectives, construction d'une mairie-école et enfin d'une église : la municipalité et la paroisse font table rase des édifices anciens pour inscrire leur commune dans la modernité. En résulte, aujourd'hui encore, un bourg à l'allure caractéristique du 19° siècle.

Cependant, bien que de nouveaux habitants arrivent, en nombre, à La Baconnière, il s'agit principalement d'ouvriers, aux revenus modestes qui participent peu à l'enrichissement de la commune. Ces nouveaux Baconnériens arrivent par opportunité professionnelle, mais ils se fixent durablement sur la commune : G. Le Gras précise, à propos des ouvriers des mines, que beaucoup des noms de famille apparaissant au registre existent toujours sur la commune. L'église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien que nous connaissons aujourd'hui a donc été construite pour les ancêtres directs des Baconnériens actuels.



¹⁸ AD 53 2 NUM 100/18 - RD 123 d'Alexain au Bourgneuf-la-Forêt : plan de modification de tracé, plan d'alignement. - 1877

^{49 «} Lorsque la commune construisit l'église nouvelle, elle l'édifia sur l'axe même de la route n°23 de Mayenne à Vitré, à l'entrée du bourg, mais la condition lui fut imposée de rectifier non seulement ladite route au côté gauche de l'église en même temps que la place publique, mais encore, au côté droit, le chemin d'intérêt commun d'Andouillé à la Baconnière. » AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 23 décembre 1870

²⁰ AD 53, 4D2 : contentieux entre M.M. Rousseau et la commune, 1869







Façades principales des églises de Sacé 1863 (Google Street View), La Baconnière 1868 et Juvigné 1868 (XV41 Architecte et P. Ruen Anthemion, 2019)

EGLISES CONSTRUITES OU RESTAURÉES PAR RENOULT : EN GRAS, LES RECONSTRUCTIONS D'APRÈS ANGOT ALPHONSE (ABBÉ), DICTIONNAIRE... OP. CIT.

1848 – LAVAL, chapelle du couvent des Ursulines, style gothique

1850 – CUILLE, église Saint-Martin, 15e siècle : création de deux chapelles latérales, création d'un choeur à pans coupés

1850 - SAINT-HILAIRE-DU-MAINE, église Saint-Hilaire, style gothique

1851 – LAVAL, chapelle du château, pas de précisions

1855 – MONTSURS, église Saint-Martin, 60 470 Fr, style transition 12e siècle

1856 - SAINT-CHARLES-LA-FORET, église Saint-Charles, 19e siècle : reconstruction de la nef

1859-1861 - BALLOTS, église Saint-Martin, 17e siècle : construction d'un bas-côté et d'une tour

1860 – CHEMERE-LE-ROI, église de l'Assomption, 15e siècle : reconstruction de la façade sur place, en style roman

1860 - SAINT-AUBIN-DU-DESERT, « très peu de ressources »

1861 – ENTRAMMES, église Saint-Etienne, 16e siècle : reconstruction du choeur et du transept, création de la voûte et de l'ornementation de la nef

1861 - SAINT-GERMAIN-DE-COULAMER, 22 000 Fr, style roman

1863 – FOUGEROLLES, église de l'Immaculée Conception, 18e siècle : surélévation de la tour de clocher, construction de nouvelles chapelles latérales, reprise de charpente

1863 – SACE, église Saint-Laurent, 12 000 Fr, style roman

1865 – POULAY, église Saint-Pierre, 16 500 Fr, style roman

1868 – LA BACONNIERE, église Saint-Corneille et Saint-Cyprien, 103 579 Fr, style roman de transition

1868 – BAZOUGE-DE-CHEMERE, église 15e siècle : reconstruction de la nef, construction d'une tour en façade en remplacement de la flèche de nef.

1868 - JUVIGNE, église Saint-Martin, 131 372 Fr

1869 – BELGEARD, église Notre-Dame, 16e siècle : réparations

1869 – CHANGE, église Saint-Pierre, style 13e siècle. Problème de stabilité et de tassement, dès sa construction

1872 – SAINT-CENERE, église Saint-Cénéré, style roman de transition

1874 - GRENOUX, église Saint-Sulpice, 11e siècle (d'après Angot) : reconstruction de la nef

1874 – SAINT-MARS-DU-DESERT, église Saint-Médard, style roman

1874 – LANDIVY, église Saint-Martin, 100 000 Fr, style 13e siècle. (uniquement les plans car fin de travaux en 1880)

B) CONSTRUIRE UNE ÉGLISE NOUVELLE

Entre le moment où le conseil de Fabrique alerte sur la nécessité d'un sanctuaire plus grand et la construction de l'église que nous connaissons aujourd'hui, il se passe 20 ans. Ces deux décennies de réflexion tiennent leur continuité dans ses acteurs. Un projet qui mûrit lentement et qui aboutit non sans difficulté.

1. ACTEUR ET FINANCEMENT DU PROJET

a . Pierre-Aimé Renoult, Architecte du Département

Pierre-Aimé Renoult (1801-1874) est architecte du département de la Mayenne et de la ville de Laval pendant de nombreuses années où il travaille au renouvellement des églises de son diocèse.

Pour comprendre ses réalisations, précisons que le 19° siècle se caractérise par l'importance grandissante des notions de patrimoine et de Monument, combinée à une période d'effervescence constructive. Ces deux facteurs sont à l'origine d'une double pratique de l'architecture : le constructeur d'églises est bien souvent également un restaurateur d'édifices. Renoult fait partie de ces architectes, travaillant tant sur des restaurations viollet-le-duciennes²¹ que sur des reconstructions totales. Homme de son temps, il affectionne le style néo-roman dit de transition, qu'il applique sur ses restaurations et créations. Ses références stylistiques sont, selon l'abbé Angot, l'église Notre-Dame d'Avesnières à Laval et la chapelle Saint-Crespin d'Evron (12e siècle)²².

A l'heure où il dessine les plans des nouvelles églises de La Baconnière et de Juvigné, le préfet écrit au ministre de la Justice et des Cultes pour se porter garant du sérieux de l'architecte, rappelant son expérience d'architecte de Laval et du département, depuis près de 40 ans, au cours desquels il a « rédigé les plans et fait exécuter les travaux les plus importants de la Mayenne²³. »

En effet, Renoult compte, parmi ses réalisations, des édifices religieux (églises et presbytères), mais également des édifices civils tels que l'aile sud du palais de justice de Laval, le lycée et le théâtre de Laval, la Roche Gandon de Mayenne etc.²⁴ Le cœur de son activité reste les églises paroissiales, dont une partie est listée ci-contre.

Cet architecte prolixe explore divers programmes architecturaux, à travers tout le département. Les églises de Sacé et de Juvigné qu'il dessine et construit en 1863 et 1864 sont les plus proches de celle de La Baconnière : on y retrouve des dispositions et une esthétique comparables, voire, pour Juvigné, quasiment similaires.



Les travaux d'Eugène Viollet-le-Duc sont emblématiques de la pratique de la restauration au 19° siècle. Fortement controversées, ses restaurations visent à rétablir une unité stylistique (notamment gothique), quitte à détruire les éléments antérieurs/postérieurs, et à les recréer dans le style de l'ensemble.

²² ANGOT Alphonse (abbé), « Renous (Pierre-Aimé) », Dictionnaire... op. cit.

²³ AD 53, série O, 533/4. Juvigné. Lettre du préfet au ministre de la Justice et des Cultes, 23 avril 1864.

²⁴ ANGOT Alphonse (abbé), « Renous (Pierre-Aimé) », Dictionnaire... op. cit.

Entre les années 1850 et 1860, il est particulièrement actif sur la commune de La Baconnière puisqu'il conçoit l'école, la mairie et l'église. Angot qualifie les plans de Renoult d'« exacts et intéressants », bien que trop peu nombreux : saluons, dans ce cas, la conservation de ceux relatifs au projet de 1855 de l'église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien, conservés aux Archives Départementales.

b . Qui est le maître d'ouvrage ?

La question de la maîtrise d'ouvrage est en revanche un peu plus floue.

Comme pour la majorité des églises paroissiales du 19° siècle, le financement et les responsabilités sont partagés entre le conseil de Fabrique et la municipalité. Or, cette cogestion des deux instances est de moins en moins évidente : dans la plupart des bourgs, la commune et la paroisse ont des intérêts de plus en plus divergents, et des dissensions naissent au sein des collectivités entre les cléricaux et laïques. Ce qui aboutit en 1905 à la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat.

A La Baconnière, le conseil de Fabrique apparaît comme le moteur à l'initiative du projet : ce sont ses membres qui signalent auprès de la commune la nécessité de trouver une solution d'agrandissement ou de reconstruction en 1844, puis qui relancent la municipalité à trois reprises (8 avril 1859, 29 mars 1863, 19 juin 1863)²⁵, lorsque les volontés s'essoufflent.

Dans les années 1840, les deux conseils semblent œuvrer de concert. Dès la demande du conseil de Fabrique d'étudier un projet d'agrandissement de l'église, le maire annonce la mise à disposition d'une somme pour la construction de la nouvelle église et demande aux habitants le secours de toute nature pour ce projet²⁶.

Ce partage de responsabilité semble s'être étiolé 20 ans plus tard, lorsque la reconstruction se concrétise. Le 3 juillet 1863, le projet de nouvelle église est à nouveau présenté devant le Conseil municipal, sur demande de la Fabrique. Après accord des élus, la paroisse présente son plan de financement²⁷ basé le projet de Renoult et invite le conseil à délibérer dessus, ce qu'il fait à l'unanimité. Le maire insiste fortement sur le fait qu'il est conscient de la nécessité de cette construction puisqu'il « a même fixé le lieu où elle s'élèvera »²⁸.

Alors que la maîtrise d'ouvrage s'annonce partagée entre les deux bureaux, quelques mois plus tard, le préfet de la Mayenne informe l'évêque du Mans qu'il a validé le jourmême les plans présentés par Pierre-Aimé Renoult, et il l'informe que c'est la Commune qui assurera le paiement et donc qui sera chargée des travaux²⁹. La réalité du chantier est tout autre, puisqu'on apprend, dans une lettre du curé de La Baconnière en date du 12 janvier 1868, que la Fabrique a payé environ la moitié des travaux (près de 60 000 Fr).

La lecture des archives relatives au chantier prouve que, s'il y avait bien en 1864 une volonté de partager la responsabilité de maîtrise d'ouvrage entre la Fabrique et la Commune, c'est bien l'équipe municipale qui suit les travaux. Les décisions sont conjointes entre les deux conseils mais la Fabrique livre ses délibérations à la commune, et le Conseil municipal a le dernier mot sur les décisions à prendre.

- 25 AD 53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 3 juillet 1863
- 26 AD 53, E dépôt 2M1, Déclaration de don par le maire, M. Sosson, 11 juillet 1848
- 27 Budget + souscriptions
- AD 53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 3 juillet 1863
- 29 ADL, Lettre du préfet de la Mayenne à l'évêque, le 11 janvier 1864

Affaire d'argent ou de pouvoir, les relations entre la municipalité et la paroisse se dégradent très rapidement. A la fin du chantier, il y a un profond conflit. Le curé de la paroisse dresse un portrait à charge de la municipalité de La Baconnière qui demande à la fabrique de participer financièrement aux frais supplémentaires engendrés par la construction de l'église. Ce que refuse catégoriquement la paroisse, arguant que la Fabrique a été écartée du rôle de maîtrise d'ouvrage, au moment du suivi des travaux³⁰.

L'affaire dure jusque dans les années 1880, date à laquelle le nouveau curé de la Baconnière rédige un récapitulatif du projet de l'église, afin de défendre la Fabrique face à la Commune. Il affirme que si le projet est le fruit d'un travail conjoint entre les deux parties, la gestion de chantier et les modifications apportées au dessin relèvent de la responsabilité de la mairie : ce discours sert à dédouaner la fabrique d'une somme d'argent en partie due à la hausse des prix de construction de l'église³¹.

En 1864, le chantier de reconstruction est lancé par une maîtrise d'ouvrage désunie par deux décennies de réflexion sans concrétisation. Pierre-Aimé Renoult a pourtant accompagné La Baconnière dans la définition de son projet depuis les années 1840, apportant une certaine continuité dans l'élaboration de l'opération. Nous l'avons vu, les questions financières ont une grande part de responsabilité dans la nature du projet à élaborer et le relations entre les différents acteurs.

c . Financement

Les changements démographiques que connait La Baconnière ne s'accompagnent pas de prospérité économique. La population étant désormais largement ouvrière, les revenus de la commune et de la paroisse restent modestes.

Aussi, dès les projets antérieurs à l'église nouvelle, la question du financement s'avère épineuse. En 1854, par exemple, la Fabrique de La Baconnière pense que l'agrandissement de l'ancienne église serait plus économique mais les chiffrages établit par l'architecte ont « mis à néant [leurs] espérances ». Désormais les maîtres d'ouvrage optent pour une reconstruction complète qui permettra d'obtenir de l'argent par la vente de l'ancien sanctuaire³².

En 1855, la commune vote et met en place une taxe visant à financer le projet d'église³³. Mais en 1859, alors que l'école est en cours de construction, elle réapproprie le fond accordé par le département pour l'église à la construction de la mairie-école : le préfet les informe alors qu'ils ne peuvent changer la destination des fonds sans accord. La mairie est donc dans l'incapacité temporaire de rémunérer l'entrepreneur³⁴.

De plus, au moment où se lancent les travaux de reconstruction, la commune sait qu'elle ne possède pas les fonds nécessaires à cette entreprise. En résulte un suivi de chantier tendu où le moindre poste d'économie est surveillé.

En 1867, le sol et une partie des matériaux de la vieille église sont vendus à la faveur de la paroisse³⁵et le reste est vendu et démoli pour le compte de la mairie en 1868, soulageant les finances de cette dernière pour la fin des travaux. Il est donc demandé au conseil municipal de se réunir pour voter la mise en vente de l'ancienne église de La Baconnière afin que la préfecture puisse l'autoriser officiellement. Mais la mise en vente pour matériaux ne se passe pas comme prévu : dans un autre courrier, le préfet

- 30 ADL, Lettre du curé Prod'homme à l'évêque le 04 octobre 1872
- 31 ADL, courrier du curé à l'évêque 8 avril 1880
- 32 ADL, Courrier du curé M. Sosson à l'évêque du Mans, en date du 28 avril 1854
- 33 AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 22 mai 1863
- 34 AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 8 mai 1859
- 35 ADL, Lettre du curé Lambert à l'évêque le 16 octobre 1867









Ensemble de Cartes postales anciennes conservées aux Archives Départementales. Source : AD 53.

demande des explications au maire de La Baconnière quant à la mise en vente des « matériaux de démolition de la vieille église » sans homologation préfectorale et sans déclaration de recette³⁶. Cette déconvenue entraîne un retard conséquent pour le versement des sommes attendues.

Toujours pour des raisons financières, le chantier à peine clos, Pierre-Aimé Renoult et la commune sont en désaccord. L'objet du litige réside dans le décompte final du montant des travaux. Pour justifier son recours, le conseil municipal reprend l'ensemble les coûts dans sa délibération. Le rapport nous informe ainsi que les travaux prévus s'élevaient à 97 938 francs et que les « imprévus » ont augmenté la facture de 7 620 francs³⁷.

Les déboires financiers de la commune courent bien longtemps après la réception de l'église. En 1879, un huissier est désigné pour arbitrer un conflit entre la mairie de La Baconnière et Mme Pauline Renous, fille de Pierre-Aimé Renoult, à propos des paiements de solde pour les constructions de l'école et de l'église, et ce depuis 1874³⁸, date du décès de l'architecte. La commune exsangue, la préfecture lui accorde un secours financier exceptionnel afin qu'elle puisse « solder les honoraires dus aux héritiers de Renous³⁹».

Les dissensions au sein d'une maîtrise d'ouvrage mal identifiée et la gestion chaotique des fonds mobilisés pour le projet expliquent en grande partie les deux décennies de réflexions et les conditions de la reconstruction de l'église paroissiale.

2 . LE(S) PROJET(S): 1844-1863

a . Agrandir ou reconstruire ?

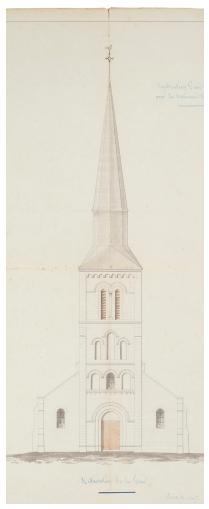
• Projet 1 : agrandissement de l'ancienne église - 1844

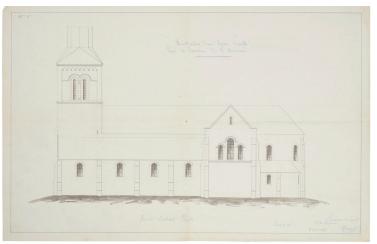
Le conseil de Fabrique reconnait que l'église est trop petite le 23 avril 1843, de même que la municipalité le 26 mai suivant. Un budget de 5000 Fr est voté pour cet agrandissement le 24 mai 1844⁴⁰, et une estimation financière est réalisée pour l'achat de terrain pour la construction de la nouvelle église l'année suivante⁴¹. Ces plans d'agrandissement de Renoult sont visés par M. Tournesac, Inspecteur des Monuments historiques, qui demande quelques petites modifications sur les dessins (voir transcription jointe)⁴².

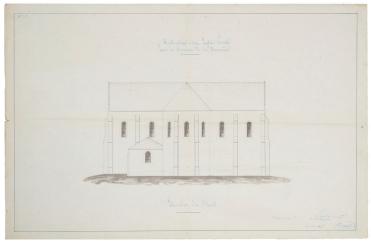
Cependant, Pierre-Aimé Renoult revient étonnamment sur sa proposition quelques mois plus tard. On apprend dans un courrier de l'évêché en date du 28 mai 1845 que l'architecte prône finalement la reconstruction complète de l'église. Son choix est motivé par « le mauvais état de la charpente et du mur de cette église [qui] s'oppose à tout projet raisonnable d'agrandissement, suivant l'avis de M. Renoult, architecte ». Toujours selon l'architecte, l'agrandissement ne serait pas une solution plus économique. Enfin, l'évêché le soutient en évoquant également un motif esthétique : « tout à cause de la beauté et de la régularité de l'édifice [dessiné par Renoult] ⁴³». On retrouve ici les préoccupations du 19e siècle : l'évêché recherche une unité stylistique. L'ancienne église, très remaniée, ne peut que difficilement retrouver une harmonie architecturale. Il devient donc plus logique pour l'architecte de reconstruire complètement l'édifice.

- 36 AD53, E dépôt 2M1, Courrier préfectoral du 19 mars 1868
- 37 AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 7 novembre 1869
- 38 AD53, E dépôt 2M1, Décision de justice, tribunal civil de Laval, 4 juillet 1879
- 39 AD53, E dépôt 2M1, Courrier préfectoral du 1er mars 1880
- 40 ADL Extrait du registre des délibérations du conseil de fabrique du 18 mai 1855
- 41 AD 53, E dépôt 2M1, Estimation des terrains à acheter pour la construction de la nouvelle église, 9 février 1845
- 42 ADL, Courrier de l'évêché en date du 28 mai 1845
- 43 *Ibid*.









Projet de reconstruction partielle de l'église de la Baconnière avec restauration de la tour, Renoult, 1855. Source : AD53 A gauche : détail de l'élévation Ouest. En haut : élévation Sud. En bas : élévation du chevet.

La maîtrise d'ouvrage ne donne pas suite au projet, probablement pour des raisons financières⁴⁴.

• Projet 2 : Agrandissement puis reconstruction – 1855-1855

En 1854, la préfecture adresse à la commune un nouveau « projet de travaux d'agrandissement de l'église » et demande à ce que le conseil municipal statue rapidement dessus⁴⁵.

Ce nouveau dessin se fait dans un climat d'urgence comme l'atteste les propos de Renoult : « Aujourd'hui ces motifs ont singulièrement progressé et l'indispensabilité d'une reconstruction immédiate, au moins de la partie la plus importante comme dévelloppement est arrivée à l'état incontestable de notoriété publique. ⁴⁶ ». De plus, la question du financement et des faibles ressources sont évoquées :

« Mais comme ses ressources, réunies à celles du conseil de fabrique et au secours de l'Etat, ne représentent qu'une somme relativement insuffisante et qu'aucun retard n'est désormais possible, force a été d'étudier un nouveau système, en harmonie avec le crédit disponible, très simple dans son ensemble et divisible dans les détails⁴⁷ ». Détails que nous mettons en annexe.

Le projet consiste en l'agrandissement de l'ancienne église par ajout de bas-côtés et le prolongement du chœur, afin de réserver seulement le chevet pour le culte. Ainsi Renoult propose la conservation et la restauration de la tour mais camouffle l'église ancienne derrière de nouvelles côtales au dessin harmonieux.

Le conseil de fabrique approuve le 18 mai 1855, les plans présentés par l'architecte, à la condition de donner plus de largeur à la nef qui, sur les plans, n'a que 5,5 mètres de large⁴⁸.

Cependant, un an après l'envoi des plans et devis par Renoult, la préfecture s'étonne de n'avoir toujours pas reçu les plans et devis estimatifs qui auraient dus être votés et le procès-verbal envoyé par la mairie⁴⁹.

En effet, le projet est finalement avorté sur décision conjointe de la Fabrique et de la mairie car une « paroisse voisine qui exécutait le même plan, dut, pour le réaliser, dépenser presque le double de la somme portée au devis ». Après avoir consulter les habitants, La Baconnière décide de ne pas prendre le risque de s'engouffrer dans un agrandissement qui fragiliserait leurs finances.

En réalité, la commune a déjà réattribué ses deniers à un autre chantier. Le conseil municipal vote dès 1854, « après avoir murement réfléchi », le changement de destination des fonds affectés à la reconstruction de l'église, en faveur de la construction d'une maison d'école et de la salle de la mairie⁵⁰.

Le projet de reconstruction de l'église est donc suspendu pour une raison de priorisation : le conseil municipal fait le choix d'investir dans l'école et la mairie avant de lancer



[«] Un projet qui a reçu l'approbation de l'Etat et a donné lieu à une promesse de secours, que les circonstances n'ont pas permis de réaliser encore », AD53, E dépôt 2M1, Construction d'une nef à bas-côté pour l'église de La Baconnière – Devis de l'ouvrage, 8 avril 1855

⁴⁵ AD53, E dépôt 2M1, Courrier préfectoral au maire, 8 juin 1854

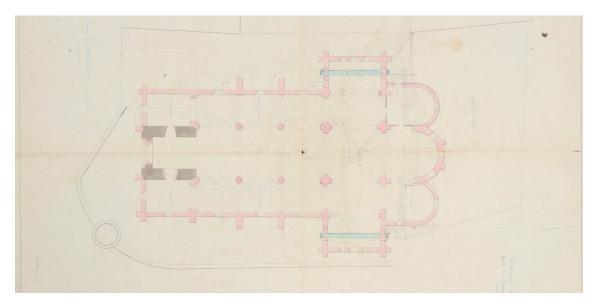
⁴⁶ AD53, E dépôt 2M1, Construction d'une nef à bas-côté pour l'église de La Baconnière – Devis de l'ouvrage, 8 avril 1855

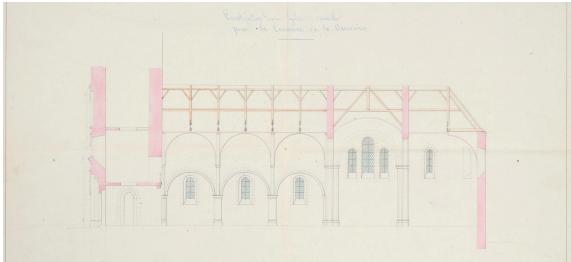
⁴⁷ Ibid.

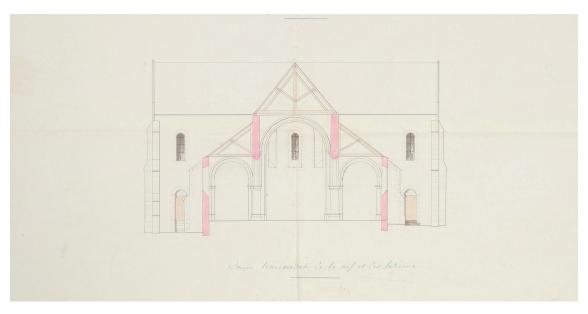
⁴⁸ ADL – Extrait du registre des délibérations du conseil de fabrique du 18 mai 1855

⁴⁹ AD53, E dépôt 2M1, Courrier préfectoral du 2 avril 1856

⁵⁰ AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 15 mai 1854







Projet de reconstruction partielle de l'église de la Baconnière avec restauration de la tour, Renoult, 1855. Source : AD53 De haut en bas : détails des coupes en plan (l'emprise du cimetière ancien et de la croix de mission apparaissent) , longitudinale et transversale.

le chantier de l'église⁵¹. Ce chantier de mairie-école est également mené par Renoult.

Bien que suspendu, la question de l'agrandissement ou de la reconstruction est toujours présente dans les têtes des Baconnériens. Ainsi, dans une délibération du conseil municipal, en date du 9 décembre 1860, on apprend qu'un habitant de Grenoux fait d'importants dons à la Fabrique et à la commune de La Baconnière. Il s'agit principalement de rentes (terres et maisons exploitées et occupées) qu'il met au profit des deux institutions pour pourvoir aux travaux de reconstruction de l'église. Son unique condition est suffisamment appuyée pour être soulignée dans le registre manuscrit : il permet à La Baconnière de profiter de ses rentes et de ses biens pour l'église à la condition qu'il s'agisse d'une « reconstruction de l'église actuelle de La Baconnière dans son emplacement actuel, [...] sans que ce prix puisse avoir un autre emploi ». La fabrique négocie devant le notaire pour obtenir de la part du donateur un accord sur l'emplacement qu'elle « jugera le plus convenable »⁵².

Cet extr ait nous informe que les projets de reconstruction de l'église ancienne et de construction d'une église nouvelle sont tous les deux dans les esprits en 1860. Ces deux options font débat chez les Baconnériens, chacun allant de son avis (et de son pouvoir) pour l'une ou l'autre⁵³.

• Une nouvelle église – 1863

En 1862, la population de La Baconnière atteint un pic sans précédent et, « après bien des projets successivement mis à l'étude et abandonnés pour divers motifs⁵⁴ », la Fabrique s'accorde enfin avec la municipalité pour demander un nouveau dessin d'église à l'architecte.

Le projet est entériné en 1863 :

« Le conseil municipal étant réuni en conseil ordinaire [...] sous la présidence du premier adjoint en l'absence de Monsieur le Maire.

Le président expose que l'église actuelle de La Baconnière n'est ni convenable ni assez vaste en quant à l'importance de la population de la commune ; que la Fabrique a fait dresser par M. Renous architecte du département les plans et devis d'une nouvelle église et que dans une délibération du 25 de ce mois les membres composant le conseil de ladite fabrique ont, après examen de ses plans et devis qui leur avaient été donnés, voté à l'unanimité la construction de cette nouvelle église, suivant lesdits plans et devis, auxquels ils ont donné leur entière approbation.

Et il [le président] met sous les yeux des membres du conseil municipal présentement réunis ces mêmes plans et devis, avec invitation d'émettre leur avis sur l'opportunité de ladite construction et à voter s'ils la jugent et convenable et nécessaire.

Le conseil, vu les plans et devis, ensemble la délibération du conseil de fabrique dont copie certifiée conforme vient de lui être lue, en voyant les motifs qui ont déterminé le vote du conseil de fabrique, a voté à la majorité le projet de reconstruction d'une nouvelle église, suivant les plans et devis susnommés, auxquels il [le conseil] déclare donner de son côté son approbation complète.

[...] il demande que cette église nouvelle ne soit pas éloignée de plus de dix mètres en dessous de la maison de M. Ervaut⁵⁵. »

Cette fois, la commune opte pour une solution qui a l'avantage de maintenir le culte et de

⁵¹ *Ibid.*

⁵² AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 9 décembre 1860

⁵³ Ibid.

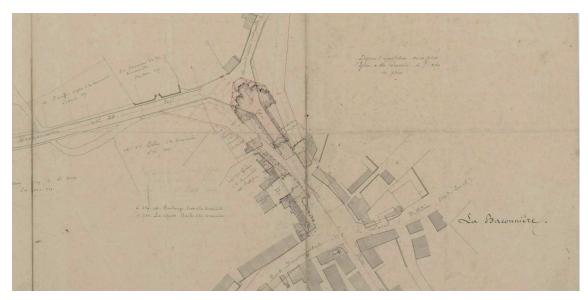
⁵⁴ ADL, courrier du curé à l'évêgue 8 avril 1880

AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 31 mars 1863





Vues de l'église de La Baconnière en 1901. Source : AD 53, Fonds de l'œuvre diocésaine de projections lumineuses



Plan de modification de tracé d'alignement montrant les corrections sur l'emplacement de l'église, 1864. Il est inscrit «Depuis l'approbation de ce plan, l'église a été remontée de 5m.» Source : AD 53, 2 NUM 100/18.



Plan du bourg figurant la nouvelle église, achevée, 1877. Source : AD 53, 2 NUM 100/19.

bénéficier de fonds supplémentaires (vente de matériaux) : il s'agit d'une reconstruction complète de l'église, à quelques mètres de l'ancienne.

A ce propos, dans le précédent extrait, le conseil demande un emplacement précis par rapport à l'implantation d'une maison existante. Cette précision prouve, par ailleurs, que la question de l'emplacement de la future église de La Baconnière est cruciale pour ses habitants.

b. Le choix de l'emplacement

La question de l'emplacement de la nouvelle église est une question cruciale.

Afin de recontextualiser, signalons qu'au 19° siècle émerge la notion de Monument. En réaction aux destructions de la Révolution, le Monument et sa conservation deviennent les sujets de débats majeurs, non sans contradiction puisqu'on hésite peu à détruire pour donner une cohérence stylistique. Tout un appareil administratif et financier est mis en place par les gouvernements successifs, sensibilisés par la renaissance des sociétés savantes et l'engagement des intellectuels : le but est de rationaliser et encadrer la création architecturale. Il est clair que l'idée de Monument insuffle dans l'esprit des bâtisseurs la question du legs à la postérité de leurs œuvres.

L'édifice cultuel est désormais pensé comme un Monument, qui doit donner son identité à la paroisse et à la commune, ce qu'encouragent également les maîtrises d'ouvrage publiques. L'église doit allier sa fonction cultuelle à celle de marqueur spatial : construite au sommet de la commune, l'église doit être visible de loin et situe visuellement la paroisse dans le paysage.

C'est effectivement l'effet que donne le bourg de La Baconnière depuis la reconstruction de l'église. Dès la toute fin du siècle, l'abbé Angot écrit que la partie centrale de la commune « forme un plateau au sommet duquel (197 m.) est placé le bourg, visible de toute la partie orientale du département⁵⁶ ». Une position dominante de l'église bien visible sur certains clichés du début du 20e siècle⁵⁷

La question de l'emplacement de l'église est pourtant le fruit d'un long débat entre l'architecte départemental, la commune, la paroisse et les habitants de La Baconnière.

Si nous reconsidérons les dons que fait l'habitant de Genoux en 1860, l'ampleur de la somme et la condition péremptoire d'une reconstruction à l'emplacement <u>exact</u> de l'ancienne église, laissent à penser que le sujet est particulièrement clivant au sein de la population. La construction de l'église de La Baconnière telle que nous la connaissons est loin de faire l'unanimité⁵⁸. Un désaccord parmi les paroissiens et les membres de la municipalité est peut-être une des causes du long délais de réflexion. Le choix d'implantation est arrêté par un travail conjoint du Département, notamment via son architecte, et de la Mairie. Rappelons que la commune fait l'objet de plans d'alignement depuis plusieurs années.

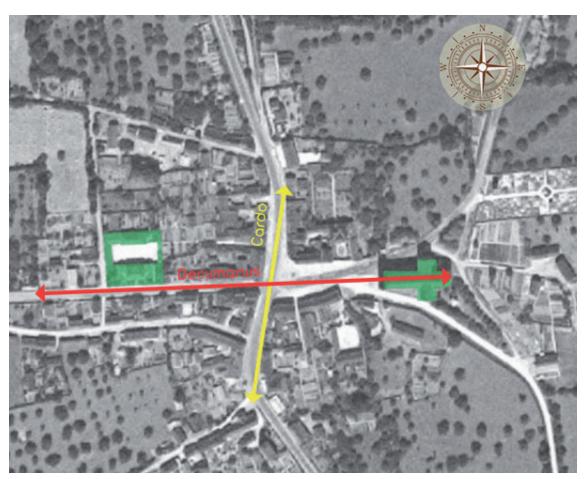
Lorsqu'il dessine la nouvelle église, Pierre-Aimé Renoult intègre les modifications urbaines à venir. De plus, l'architecte est à l'origine des deux bâtiments principaux du bourg : la mairie-maison d'école et l'église. Il implante ces deux édifices symboliques⁵⁹ de la commune de façon bien précise.

- 56 ANGOT Alphonse, *Dictionnaire op. cit.*
- AD 53, Fonds de l'œuvre diocésaine de projections lumineuses 19 Fi 35 La Baconnière, vue de l'est : 27 septembre 1901
- AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 9 décembre 1860
- Au 19° siècle, les trois personnes principales d'une commune sont le maire, le curé et l'instituteur





Perspective du decumanus avec, au premier plan, la mairie-école et l'église parfaitement axée. Image Google Street View



Vue aérienne du bourg de La Baconnière. En vert, la mairie-école et l'église dessinées par Renoult. Image Anthemion, 2021

La situation géographique de La Baconnière, au Nord de Laval et à l'Est de Vitré a naturellement dessiné un réseau de rues sur un plan presque orthogonal : à l'instar des règles d'urbanisme héritées de l'époque romaine, le bourg s'est développé autour d'axes forts, le *Cardo* (Nord-Sud) et le *Decumanus* (Est-Ouest). Renoult utilise cette trame viaire, dont le dessin est renforcé par les plans d'alignements du département, et l'utilise pour son projet : en plaçant l'église à l'extrémité Est du bourg et la mairie le long du Decumanus, il dessine une perspective forte donnant à la mairie et à l'école le bénéfice du premier plan, et à l'église son aspect monumental, sur la place principale, au sommet de la colline. Il structure ainsi l'ensemble du bourg avec ses édifices majeurs.

C'est pourquoi, en 1863, alors que le projet de reconstruction de l'église se concrétise, la préfecture adresse au maire le travail des ingénieurs chargés de redessiner les axes de communication, en alignement, afin d'intégrer la construction de la future église. Le projet de Pierre-Aimé Renoult, et donc du département de La Mayenne, pour La Baconnière comprend bien l'église mais également son environnement urbain⁶⁰.

Le plan modifié est lourd de conséquence pour la Municipalité qui doit gérer son application concrète à travers la gestion du foncier. Le plan est proposé en 1863 au Conseil Municipal qui le valide après de nombreuses délibérations⁶¹. Le 22 mai, par exemple, le maire de La Baconnière rappelle

« qu'à des réunions précédantes [sic.] le conseil municipal a définitivement arrêté l'exécution d'un projet de construction de l'église, sur l'axe des chemins de grande et moyenne vicinalité de La Baconnière à St-Germain et Andouillé ; que par suite de cette construction il deviendra nécessaire de changer un peu la direction du chemin de moyenne vicinalité de La Baconnière à Andouillé et de régulariser la place au-devant de l'église ; que les acquisitions de terrains de bâtiments devront être faites, que la commune de trouve dans l'impossibilité de satisfaire à ces dépenses [...] »⁶².

Ces échanges donnent lieu à plusieurs documents graphiques qui nous apportent des informations précieuses quant au projet de nouvelle église : son plan masse, dessiné par Renoult figure dans le détail du bourg projeté. En revanche, l'emplacement précis est encore sujet à réflexion : l'emprise au sol initiale est marquée en rouge, alors que l'emplacement définitif apparait en noir. Une légende précise que « Depuis l'approbation de ce plan, l'église a été remontée de 5m vers la place »⁶³. Le nouvel édifice reste parfaitement axé par rapport à une voie de circulation Est-Ouest qui perce le bourg, selon le choix de l'architecte.

Le réaménagement du bourg de La Baconnière au 19° siècle donne donc une place centrale à l'église. Renoult remplace la petite église au plan irrégulier, entouré de son cimetière au sud et noyée dans des constructions civiles au nord ; par un édifice aux proportions monumentales, bien plus grande (et sûrement bien plus haute!), à l'implantation aérée, sise à la croisée du *cardo* et du *decumanus*. La nouvelle place est entièrement dégagée des petites constructions qui viendraient casser la perspective. Le projet de l'église et celui de l'aménagement urbain moderne sont indissociables : ce sont deux opérations d'envergure qui donnent à La Baconnière son visage actuel.

AD 53 2 NUM 100/18 - RD 123 d'Alexain au Bourgneuf-la-Forêt : plan de modification de tracé, plan d'alignement. - 1864



⁶⁰ AD53, E dépôt 2M1, Courrier préfectoral du 19 septembre 1863

⁶¹ AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 22 mai 1863

⁶² Ibid.

Transcription d'archive ADL, Courrier de M. Tournesac (Inspecteur des MH) à Msg l'évêque du Mans, en date du 16 mai 1845

Le Mans, le 16 mai 1845

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon avis sur les plans de l'église de La Baconnière, conformément à votre lettre en date du.... Le plan projeté de la nouvelle église ayant beaucoup de ressemblance avec celui de St Hilaire des Landes que j'ai eu l'honneur de vous retourner le 15 mars dernier, mes observations seront à peu près les mêmes, en suivant l'ordre numérique de chaque feuille.

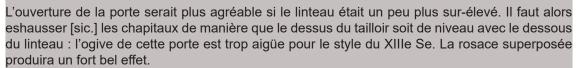
N°4. L'auteur du projet ayant adopté le style du XIIIe siècle comme il l'indique dans son rapport, ferait bien, puisqu'il en est temps encore, d'établir cinq pans au lieu de trois à l'abside ; le nombre des fenêtres ne serait pas augmenté.

Les contreforts situés aux angles des deux transsepts [sic.] et aux deux côtés de la tour, rap-

pellent par leur position l'époque du XVe siècle et du XVIe Se. Il vaudrait mieux, ainsi qu'il était pratiqué au XIIIe Se, disposer les contreforts à chaque angle de manière que le devant fût parallèle à la face du mur comme dans l'exemple suivant :

mieux vaut supprimer les contreforts si, par motif d'économie, les contreforts que je propose ne peuvent être admis.

N°5. Je désirerai deux degrés de moins à la grande porte. Le socle du pied de la tour est trop faible, il faut lui donner environ 0.40 m de hauteur.

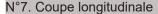


N°6. Façade latérale.

Les ogives de toutes les fenêtres sont trop aigües : au XIIIe siècle, presque toujours les ogives des fenêtres sont tracées en posant la pointe du compas au tiers ou au quart de la largeur de la baie, comme dans l'exemple suivant :

Et puis l'évasement au chanfrein devrait être moins prononcé et l'appui extérieur semblable au chanfrein du pied droit. Je crains que la cor-

niche située au pied de la fenêtre de la tour ne ressemble trop par son profil à une voussure du XVIe siècle. Si l'on établit une base au meneau de la fenêtre du transept, il est rationnel que le meneau des fenêtres du chœur ait aussi une base.



Les chapiteaux dessinés sur la feuille n°9 avec leur tailloir conviendront mieux que ceux qui sont indiqués sur la feuille n°7.

Je ne dis rien des bases surélevées très rares dans nos églises du XIIIe Se, l'exemple cité par M. Albert Lenoir est une exception qui peut autoriser et rarement l'adoption de ces sortes d'ornements, mais qui ne peut être regardée comme une règle à suivre dans toutes nos églises.

N°8. Les voûtes de l'abside seront plus agréables si la naissance des nervures est plus forte.

Je suis heureux, Monseigneur, de vous assurer qu'avec ces modifications, l'église de La Baconnière sera l'une des belles de votre diocèse, dans le style du XIIIe Se. Je désire que les moyens d'économie proposés dans la construction des colonnes et des voûtes soient assez solides pour ne pas avoir un jour à regretter les colonnes en pierres et les matériaux qu'employaient les architectes du moyen-âge [sic.], qui ont élevé des églises qui demeurent debout depuis six et sept siècles.

> Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, Votre très humble et très obéissant serviteur

L'inspecteur des Monuments historiques

M. Tournesac





c. Un édifice de style

A partir du 18° siècle, on théorise sur l'architecture religieuse, à la recherche de la forme la plus appropriée au culte. Ces réflexions se nourrissent de l'intérêt grandissant pour l'archéologie et pour l'architecture religieuse du Moyen Âge⁶⁴.

Les architectes cherchent à atteindre un idéal architectural où la forme et le style s'associent aux prouesses techniques pour la construction d'églises au plus proche d'un idéal : les plans sont réguliers, on opte pour des programmes complets où l'édifice, son ornement et son mobilier forment un tout cohérent. Les caractéristiques du gothique sont perçues, au début du 19e siècle comme la quintessence de l'église catholique. Dans la seconde moitié du 19e siècle, les architectes s'émancipent de ce néo-gothique théorisé et dessinent des églises d'un style néo-médiéval au sens large, puis éclectique. L'église de La Baconnière est une des illustrations de cette évolution architecturale : Pierre-Aimé Renoult pense un édifice empruntant ses codes à l'architecture romane, un style néo-roman de transition, sur un plan basilical⁶⁵.

L'église de La Baconnière est le fruit d'une réflexion architecturale de plus de 20 ans, Renoult est en fin de carrière et le dessin validé en 1863 reste proche de celui proposé en 1855 : il s'agit donc d'un édifice au dessin finalement peu novateur pour son époque, mais qui est représentatif des constructions diocésaines mayennaises. Nous l'avons évoqué, la nouvelle église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien ressemble très fortement à celle de Juvigné : elles sont d'ailleurs contemporaines à l'année près, ce qui suppose que les dessins ont été proposés aux deux communes et affinés selon les goûts et les budgets de chaque maîtrise d'ouvrage.

L'architecte ne travaille pas seul. Ses dessins sont examinés et critiqués. Un courrier exceptionnel de M. Tournesac, Inspecteur des Monuments Historiques, à l'évêque du Mans, en date du 16 mai 1845, nous explique le parti-pris architectural attendu des constructions diocésaines, dont celle prévue par Renoult pour La Baconnière. Ce courrier est également une fenêtre ouverte sur les goûts et la méthodologie qui animent la pratique de l'architecture institutionnelle du 19e siècle 66. Sa transcription complète se trouve ci-contre.

Bien que le plan définitif de 1863 ne fasse pas débat, comme à Juvigné, Renoult intègre les remarques écrites en 1845. C'est le cas notamment des contreforts placés aux angles du transept, réalisés sur les conseils de M. Tournesac. En revanche, il maintient des absides arrondies en 3 pans, aulieu des 5 préconisés par l'Inspecteur.

Les dessin et devis nous apportent que peu de renseignements sur les choix stylistiques de Pierre-Aimé Renoult. Il mentionne toutefois l'effet chromatique qu'il souhaite donner à la maçonnerie : les granits des piliers devront être bleuâtres, alors que ceux des baies seront blancs⁶⁷. Dès lors, le choix des matériaux employés à la construction revêt un caractère qui mérite l'attention.

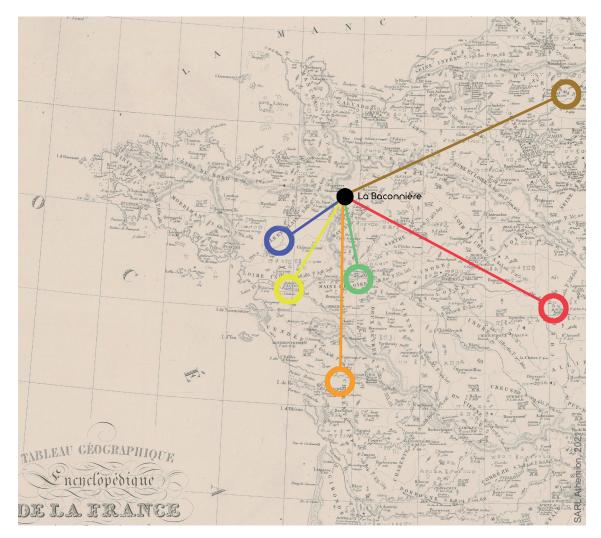
⁶⁷ AD53, E dépôt 2M1, Construction d'une nef à bas-côté pour l'église de La Baconnière – Devis de l'ouvrage, 8 avril 1855



Travaux de Quatremère de Quincy, Arcisse de Caumont puis Prosper Mérimée

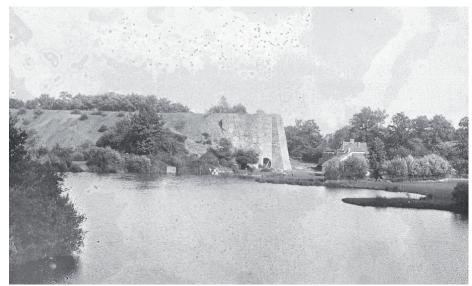
Alain Delaval distingue deux tendances générales concernant les constructions d'églises au 19° siècle en Pays de la Loire : les églises basilicales qui reprennent la forme type en croix latine, et le plan centré novateur et issu des préconisations tridentines (visibilité maximale de l'office par les paroissiens). DRAC Pays de la Loire, *Les édifices op. cit.*

ADL, Courrier de M. Tournesac (Inspecteur des MH) à Msg l'évêque du Mans, en date du 16 mai 1845



Provenance supposée des matériaux employé à l'église. Marron : bois. Rouge : fer. Vert : carrelage. Orange : brique. Jaune : tuffeau. Bleu : granit.

Fond de carte : BOUASSE-LEBEL, Tableau géographique encyclopédique de la France indiquant les productions de chaque département, 1867.



Four à chaux de la Poupardière, La Baconnière. Source : AD 53, Fonds de l'œuvre diocésaine de projections lumineuses

3. LA CONSTRUCTION (1864-1868), ENTRE ABOUTISSEMENT ET CONFLIT

La première pierre de la nouvelle église est posée le 31 juillet 1864 et l'édifice est consacré en octobre 1866⁶⁸. La réception de l'ouvrage est officialisée en 1868.

a. Provenance des matériaux

L'ensemble des documents conservé en archives nous permet d'obtenir une vision assez fine de la provenance des matériaux employé à la construction de l'église. Si les documents du projet de 1863 ne nous sont pas parvenus, la similarité avec le projet de 1855, et la logique constructive de l'architecte nous permettent d'émettre l'hypothèse sérieuse que les recommandations concernant la provenance des matériaux aient été appliquées pour l'église construite.

Concernant la serrurerie, l'architecte souhaite que le fer provienne des forges du Berry et soient traité au minium de plomb⁶⁹. Le lot « plafonnerie » nous apprend que les voûtes sont constituées de briques creuses des Aytres⁷⁰ posées à joints superposés et recouverte d'un enduit plâtre en sous-face, et d'un mortier de chaux sable de 15 millimètres en extrados. Pierre-Aimé Renoult prévoit également des carrelages provenant de Durtal (Maine-et-Loire) posés à joints alternés sur un lit de chaux⁷¹. Dans les négociations financières entre la commune et l'entrepreneur, nous apprenons enfin que la pierre vient de « Vilaine » : il est précisé qu'il s'agit de granit dont la provenance est distinguée des « tuf », c'est-à-dire le tuffeau (venant du Val de Loire ou de Charente ?). ⁷²

Ainsi, sous réserve que l'entreprise de construction ait réalisé des travaux conformes aux prescriptions du maître d'œuvre (il y a eu quelques ersatz, nous le verrons), nous pouvons dresser le schéma de provenance suivant :

Par ailleurs, nous l'avons vu, la commune possède quelques ressources naturelles. Il est donc probable que, dans un souci d'économie, ces matériaux disponibles presque à pied d'œuvre ait été employés.

En effet, les mines de calcaire sont actives jusqu'en 1889, ainsi qu'un gisement de charbon exploité de 1830 à 1869⁷³ : il est donc possible que ces deux produits aient été employés pour la préparation de la chaux de l'église⁷⁴. Le devis estimatif de 1855 vient d'ailleurs étayer cette hypothèse puisqu'il précise que la « dernière couche » d'enduit intérieur est composée de chaux sable de rivière. Il est également noté que « toutes les maçonneries serons [sic.] exécutées avec des sables et de la chaux à charbon de terre du pays, premier choix⁷⁵. »

AD53, E dépôt 2M1, Construction d'une nef à bas-côté pour l'église de La Baconnière – Devis de l'ouvrage, 8 avril 1855



⁶⁸ ANGOT Alphonse, *Dictionnaire op. cit.*

Le Berry est un territoire de production métallurgique reconnu depuis le Moyen Age qui connaît un essor d'activité à l'échelle national au 19° siècle, en raison de la capacité de ses entreprises à épouser les dernières innovations (anglaises) de production industrielle. AD53, E dépôt 2M1, Construction d'une nef à bas-côté pour l'église de La Baconnière – Devis de l'ouvrage, 8 avril 1855

De Aytré en Charente Maritime, commune fournissant en chaux et briques les actuels Pays de la Loire et une partie de la Bretagne au 19e siècle.

⁷¹ AD53, E dépôt 2M1, Construction d'une nef à bas-côté pour l'église de La Baconnière – Devis de l'ouvrage, 8 avril 1855

⁷² AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 7 novembre 1869

⁷³ LE GRAS G., La Baconnière. Op. cit.

⁷⁴ Fours à chaux de la Rivière, la Jallerie et la Poupardière. ANGOT Alphonse, *Dictionnaire op. cit.*

Concernant la mise en œuvre, Pierre-Aimé Renoult prévoit des mortiers composés en 2/3 de sable et 1/3 de chaux éteinte. A ce propos, il précise que pour éviter les « inconvénients résultant de la mauvaise extinction de la chaux à charbon de terre, l'entrepreneur devra l'éteindre dans un bassin en bois et la couler ensuite au travers un tamis [...], dans une fosse préparée à cet effet ⁷⁶ ». Ses craintes semblent s'être malheureusement concrétisées, au regard de l'état des enduits sur le pignon sud du transept dès le début du 20e siècle.

Enfin, dans son programme de travaux de 1855, Pierre-Aimé Renoult prévoit six verrières pour les collatéraux : ils sont prévus en verre blanc à petit plomb losangé. Il ne semble pas s'agir de solution temporaire en attendant des créations de vitrailliste puisque toutes les verrières doivent être fixées dans les règles de l'art, par des vergettes et « plastrage » (masticage) des feuillures⁷⁷.

En revanche, alors que le projet de 1855 prévoyait le remploi d'un maximum de matériaux de l'ancienne église (moellons, sablières, ardoises au clous...), la nécessité de maintenir la vieille église le temps de la construction de la nouvelle implique que seuls des matériaux neufs ont été employés.

b. Une construction marquée par des relations conflictuelles

Une source tardive affirme que les travaux étaient prévus en deux phases mais, la perspective de voir la première partie de travaux dégradée après plusieurs années de pause, motive Fabrique et Commune à poursuivre les travaux de construction d'une seule traite⁷⁸. La première pierre est posée le 31 juillet 1864.

Nous n'avons retrouvé qu'un seul nom d'entrepreneur. Il s'agit de Pierre Foucher, originaire de Laval⁷⁹. Sa spécialité n'étant pas mentionnée, il est possible qu'il s'agisse d'une entreprise générale.

Les échanges entre le curé Lambert et l'évêché nous offre un état des lieux de l'avancée des travaux. On apprend ainsi dans un courrier d'octobre 1866 que la construction va bon train : le curé semble satisfait (« nous n'avons pas mal marché »). Au moment de la rédaction, il informe son supérieur que les voûtes sont terminées, la sculpture et le carrelage « le seront dans quinze jours », les cloches ont été transférées dans le nouveau clocher et « sonnent à pleine volée ». Il affirme qu'il pourra officier dans la nouvelle église pour la Toussaint, avant de préciser « Vous le voyez, Monseigneur, que les travaux ont été assez prompts, malgré la négligence, pour ne pas dire l'indolence de notre administration⁸⁰. »

En effet, le chantier ne se passe pas dans une ambiance au beau fixe. Il suscite même des dissensions entre la municipalité et la paroisse qui se sent mise à l'écart de la reconstruction⁸¹. Une partie de la lettre est illisible (encre passée) mais la conclusion du curé montre qu'elle suscite également des tensions au sein de la hiérarchie diocésaine : « je vous proteste devant Dieu que je mourrai tranquille, mais une chose me pèse, c'est que je crois que Votre Grandeur conserve de la froideur à mon égard. [...] Ce que je craindrai le plus de perdre, après la grâce de Dieu, ce serait la confiance de mon évêque » ⁸².

- 76 AD53, E dépôt 2M1, Construction d'une nef à bas-côté pour l'église de La Baconnière Devis de l'ouvrage, 8 avril 1855
- 77 Ibid
- D'après le curé, ceci explique les problèmes financiers du maître d'ouvrage qui a dépensé trop d'argent dans un laps de temps réduit. ADL, courrier du curé à l'évêque 8 avril 1880
- 79 AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 7 novembre 1869
- 80 ADL, Lettre du curé Lambert à l'évêque le 24 octobre 1866
- 81 Ibid
- ADL, Lettre du curé Lambert à l'évêque le 24 octobre 1866



Alors que le chantier avance promptement, les archives de la municipalité nous donne un autre regard sur l'opération. L'équipe municipale fraîchement élue (le maire et les adjoints sont les mêmes) aborde, lors de son premier conseil, le sujet de la construction de l'église après avoir visité le chantier, et découvert que la mise en œuvre ne correspond pas au devis prévu.

« M. le maire expose que le devis dressé pour la construction de la nouvelle église de la commune de La Baconnière, devis approuvé par monsieur le préfet, avait prescrit à l'entrepreneur l'emploi du bois de chêne pour la charpente de cette construction ; que nonobstant, et malgré plusieurs avertissements donnés au conducteur des travaux et à l'entrepreneur lui-même, avertissement suivis de défense formelle d'employer d'autres bois, l'entrepreneur a poursuivi avec emploi du bois de sapin ; qu'il lui parait indispensable de soumettre au conseil la question de savoir si le conseil entend laisser, sans protestation, substituer l'emploi du sapin au bois de chêne d'un bois à un autre, qu'en conséquence il invite le conseil à délibérer à ce sujet.

Le conseil, après avoir pris communication d'une lettre de m. Renous architecte de l'entreprise, en date du 29juillet dernier, dans laquelle celuici cherche à justifier l'entrepreneur de la substitution du bois de sapin au bois de chêne, et en avoir longuement et mûrement délibéré :

Attendu que le devis porte formellement que la charpente de la nouvelle église sera exécutée en bois de chêne, [...] que le conseil municipal n'a jamais été consulté à cet égard, déclare s'opposer de la manière la plus formelle à l'emploi du bois de sapin dans la charpente en question, et demande l'exécution pure et simple du devis⁸³ ».

Le document ne permet pas d'affirmer si cette substitution des essences de bois est l'œuvre de l'architecte ou de l'entrepreneur, mais les relations de confiance entre la mairie de La Baconnière et P.-A. Renoult sont altérées dès le début du chantier. Le maire décide de former une commission de conseillers chargés de surveiller les travaux de l'éalise⁸⁴.

Cette dernière, nommée dans la foulée, informe que

« après vérification des travaux de charpente, et avoir entendu M. Renous architecte [...] est d'avis, ainsi qu'il résulte un rapport verbal qu'elle vient de faire, que les fermes de ladite charpente exécutées en bois de sapin du nord et déjà posées seront conservées, que les fermes restant à monter soient entièrement en bois de chêne, conformément au devis, que tant pis les tirants soient en sapin du nord dans le chœur, le transept et la nef de l'église; enfin, que les chevrons soient en bois de chêne sur toute l'étendue de l'édifice.

Le conseil après en avoir délibéré décide d'homologuer l'avis de la commission et admettre les fermes actuellement montées sans modification (observation faite que six seulement sont montées) et demande pour le surplus l'exécution complète du devis. La minorité de la commission exige que le devis soit suivi, toutefois elle admettrait pour les tirants la substitution du sapin du nord au bois de chêne⁸⁵. »

Quatre ans plus tard, un problème similaire apparaît dans les archives.

En effet, le recueil de délibérations du 7 novembre 1869 revêt une importance considérable pour la connaissance de l'église de La Baconnière au moment de sa réception et pour la compréhension des désordres qu'elle connaît aujourd'hui. Le désaccord entre les maîtres d'œuvre et d'ouvrage nous apprend que les contreforts étaient censés être



⁸³ AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 10 août 1865

⁸⁴ Ibid.

⁸⁵ AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 13 août 1865

Transcription d'archive. AD53, 1D4 registres des délibérations du conseil municipal, 7 novembre 1869

Le conflit qui oppose la commune de La Baconnière à Pierre-Aimé Renoult, architecte, nous donne un aperçu de l'église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien au moment de sa réception.

- « L'architecte avait lui-même reconnu lors de la réception par lui faite des travaux de construction de l'église la nécessité de divers travaux, savoir :
 - 1°. Fenêtres : réduction des appuis, masticages, égouts d'eau parce que la pluie pénètre par les fenêtres dans l'église ;
 - 2°. Plafonds: teintes uniformes des voûtes (teintes grises au lieux [sic.] d'être jaunes);
 - 3°. Fausses croisées : peintures et vitrages (vert dans le tableau) ;
 - 4°. Entrée des sacristies : grattage des tufs et frottages ;
 - 5°. Chœur : réduction de la saillie des marches adjacentes aux piédestaux ;
 - 6°. Portes de la sacristie et portes extérieures de l'église : gâches et battements ;
 - 7°. Fenêtres : placement de clavettes aux ouvertures et platte-bandes, peintures ;
 - 8°. Jonction de la toiture avec la tour : enduits à faire ;
 - 9°. Rampants et archivoltes : rejointoiement à faire ;
 - 10°. Contrefort près de la porte d'entrée du transept côté nord : enduit à faire.

Que ces divers travaux n'ont pas encore été exécutés.

Considérant encore que quelques lézardes se sont manifestées dans les arcatures de la tour.

Considérant enfin que le conseil ne peut expliquer des augmentations si considérables dans les prix des travaux prévus au devis [...] Le conseil déclare à l'unanimité ne pas accepter le décompte général définitif tel qu'il a été adressé et demande qu'il soit nommé un ingénieur à l'effet de visiter les travaux de la construction de l'église, d'examiner s'ils ont été exécutés conformément aux clauses et conditions des devis, et s'ils sont recevables ; d'estimer les garanties que celle-ci pourrait exiger à raison de ce que d'une part, des bois de sapin ont été employés au lieu de bois de chêne et que, d'autre part, la couverture en ardoises, au moins pour une grande partie, a été fixée à un seul clou au lieu de l'être à deux ; de vérifier le décompte général définitif des travaux exécutés ; enfin, du tout dresser un rapport. »

en moellon mais ont finalement été réalisés en granit et en tufs. Cette fois-ci le Conseil municipal dénonce des modifications apportées au projet par Renoult, entraînant des surcoûts imprévus, le tout sans consentement du maître d'ouvrage⁸⁶. Ces changements portent sur les éléments suivants :

Poste	Projet	Réalité	
Charpente	Chêne	Sapin (en partie)	
Couverture	Ardoise 2 clous	Ardoise 1 clou	
Maçonnerie contreforts	Moellons	Pierre de taille Granit et Tuf	

Le déroulement et la fin du chantier sont marqués par une perte de confiance progressive et, pour finir, totale, du Conseil municipal envers l'architecte⁸⁷. Ce qui interroge quant au suivi du projet, à l'application effective des plans, mais également aux moyens mis en œuvre. L'enjeu ici n'est pas de juger l'affaire qui oppose maitre d'ouvrage et maître d'œuvre mais de déterminer les conséquences que cela a pu avoir sur la construction de l'église.

c . 1868 : une église inachevée et défectueuse

L'église est rendue au culte le 1^{er} novembre 1866⁸⁸ et la mairie la fait assurer en mars 1868⁸⁹.

La réception du chantier est plus tardive. Elle a lieu le 19 juin 1868, et elle s'annonce peu plaisante car le curé précise, la veille, que « la journée, je pense, ne sera pas sans tempête, mais avec la grâce de Dieu, je la subirai comme j'en ai supporté bien d'autres »90.

Les documents de mairie nous informe qu'une partie du programme de travaux n'a pas été réalisé. C'est le cas, notamment, de la sculpture de 237 modillons précisément ⁹¹, mais également des dallages du chœur, et les peintures murales. Les degrés, c'est-à-dire les marches qui devraient monter jusqu'à la porte principale, n'ont jamais été construits : les cartes postales anciennes montrent bien que, dès la fin du 19^e siècle, une bute de terre est aménagée pour accéder à la porte ouest. Une solution économique qui sacrifie toutefois l'esthétique et la symbolique (élévation de 3 marches pour la Sainte Trinité) ⁹².

Le registre des délibérations du conseil municipal du 7 novembre 1869 est une archive précieuse qui nous donne des informations très détaillées sur l'église, au moment de sa réception en 1868. Dans ce document (retranscrit en ci-contre), l'architecte reconnait avoir apporté quelques modifications aux plans de départ, et la recherche d'économies a entrainé des modifications du décor : nous apprenons alors que la voûte de 1868 est peinte en gris et les fausses croisées en vert. Enfin, nous apprenons surtout que l'église présente des problèmes de conception au moment de la réception, avec notamment des fenêtres qui prennent l'eau, mais aussi des lézardes apparues « dans les arcatures de la tour »⁹³.

```
86 AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 7 novembre 1869
```

⁸⁷ Ibid.

AD 53, 4D2: contentieux entre M.M. Rousseau et la commune, 1869

⁸⁹ AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 13 mars 1868

⁹⁰ ADL, Lettre du curé Lambert à l'évêque le 18 juin 1868

⁹¹ AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 7 novembre 1869

⁹² ADL, Courrier de M. Tournesac (Inspecteur des MH) à Msg l'évêque du Mans, en date du 16 mai 1845

⁹³ AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 7 novembre 1869. Rappelons qu'il s'agit d'un

Les défauts de conception se confirment rapidement.

Une dizaine d'années plus tard, le conseil de fabrique s'inquiète déjà de voir que des plaques entières de plâtres tombent des voûtes. Selon le président du conseil, « ces voûtes n'ont point été, lors de leur construction, recouvertes d'une chape de ciment mais seulement d'une simple couche de plâtre. Or, pour faire les réparations assez fréquentes que nécessite la toiture de l'église, les ouvriers sont obligés de passer chaque fois sur ces voûtes. » Il précise même qu'il est à « craindre qu'ainsi dénudées les voûtes ne viennent à s'affaisser sous les pieds des ouvriers ou dans un moment où les fidèles seraient réunis à l'église et qu'ainsi il ne survienne de grave accident »⁹⁴.

Ce témoignage souligne également les problèmes de toiture, seulement 12 ans après la réception de l'église. L'hypothèse de dégâts dus au vent qui s'engouffre sous une charpente trop légère est corroborée par la suite du courrier⁹⁵:

« Ce danger s'est encore accru depuis l'hiver dernier par suite de l'énorme quantité de neige que le vent a fait pénétrer sur les voûtes et qui, en fondant, a détrempé le plâtre qui les recouvre. Les ouvriers ont déjà signalé plusieurs fois ce danger et demandé qu'il soit porté remède. »

Le conseil décide, par conséquent, non pas de régler le problème à sa source, mais de faire poser un chemin de vie au-dessus des voûtes, à l'aide de « deux madriers, espacés de 0.60 c, qui reposeraient sur les tirants », afin que les ouvriers n'aient pas à marcher sur les voûtes.

Lors de cette même séance, les élus votent la mise en place de nouvelles « sorties qui donnent accès aux couvreurs des voûtes sur la toiture ». L'architecte n'a prévu que 6 sorties, ce qui oblige les couvreurs à parcourir de grandes distances en marchant sur les gouttières, ce qui a pour effet de les dessouder régulièrement et donc d'entrainer des infiltrations d'eau. Il est précisé que chacune de ces sorties devra être « reliée par un petit pont au pont établi sur la crête des voûtes » 96.

Il aura fallu près de 20 ans pour qu'une solution soit apportée à l'insuffisance de l'église paroissiale de La Baconnière. Une maîtrise d'ouvrage divisée et des problèmes de gestion financière ont conduit l'architecte départemental à penser et proposer différents scénarii, de l'agrandissement à la reconstruction partielle puis, la reconstruction totale.

Avec cette dernière option, Pierre-Aimé Renoult inclue le projet de nouvelle église dans le programme de modernisation de l'urbanisme qui occupe La Baconnière depuis près de 40 ans. La coïncidence est heureuse puisque l'architecte peut ainsi concevoir un édifice qui remplit sa fonction de marqueur spatial, sis sur la place centrale, à la croisée des axes routiers principaux. Par ailleurs, la reconstruction lui permet de dessiner un édifice monumental, au style uniforme, selon les dogmes qui régissent la création architecturale au 19e siècle.

Le chantier de construction est relativement rapide (en seulement 2 ans le culte est transféré dans la nouvelle église) mais son déroulement est contrarié par le non-respect du programme, et la mauvaise maîtrise des coûts. En résulte une nouvelle église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien inachevée en 1868, et qui présente des désordres structurels dès sa réception.

contentieux entre la commune et l'architecte : le document rédigé par la municipalité est donc logiquement à charge.

- 94 ADL, Extrait du registre des délibérations du conseil de fabrique, 22 août 1880
- 95 *Ibid.*
- 96 Ibid.



C) DE LA COMPLÉTUDE AU DÉPÉRISSEMENT

Pierre-Aimé Renoult livre une église paroissiale non terminée le 19 juin 1868. Plus inquiétant, les premiers défauts de construction ne tardent pas à apparaître. Pendant les dernières années du 19° siècle et le début du 20°, les Baconnériens œuvrent à peaufiner leur église et à corriger ses faiblesses.

1. UN PROGRAMME COMPLÉTÉ. 1868-1898

a . Second d'œuvre et embellissement

En 1870, un don de M. Sorin finance l'achat d'un vitrail représentant Saint François : ce vitrail est aujourd'hui disparu et nous ne savons pas s'il a cohabité avec les verrières d'Alleaume ou si ces dernières l'ont remplacé⁹⁷.

En 1884, la fabrique vote des devis visant à fermer « les deux côtés de la tour à l'entrée de l'église ». Si on ignore les raisons précises de cet ajout, nous savons seulement que « Monseigneur l'évêque en avait plusieurs fois exprimés le désir », et que le curé de la paroisse finance « les deux portes nécessaires pour faire cette clôture » 98.

Deux ans plus tard, les dons affluent, de la part de personnes désirant garder l'anonymat pour réaliser le pavage du chœur, « tant par utilité que pour la beauté de l'église », puis celui de la chapelle du Sacré Cœur⁹⁹, puis l'embellissement général des chapelles latérales et du chœur :

« [certaines personnes] proposent de faire peindre la chapelle du Sacré Cœur ; les autres de paver de pierres de Maubeuge et de peindre la chapelle de la Sainte Vierge ; d'autres enfin de dorer la table de communion du grand autel et de payer des stalles sculptées en bois de chêne pour le chœur¹⁰⁰. »

En 1887, un autre don anonyme finance l'horloge et ses cadrans¹⁰¹. La fabrique accepte l'ensemble de ces propositions et demande à l'évêque de les autoriser.

b . Le mobilier

Au regard de la récence et de la qualité des autels et objets d'art au moment de la destruction de l'ancienne église, nous aurions pu envisager leur remploi dans la nouvelle

97	AD 53, 5V32 : budge	: de la Fabrique de La	a Baconnière pour l	'exercice de 1870
----	---------------------	------------------------	---------------------	-------------------

⁹⁸ ADL, Délibération de la fabrique, 8 janvier 1884

⁹⁹ ADL, Délibération de la fabrique, 24 janvier 1886

¹⁰⁰ ADL, Délibération de la fabrique, 2 mai 1886

¹⁰¹ ADL, Délibération de la fabrique, 13 mars 1887







Peintures murales, carrelage et stalles offerts par les Baconnériens en 1886.







Fonts baptismaux du 18e siècle provenant de l'ancienne église. Chaire et son pilier orné de peintures murales, 1873.





L'autel de Cosnard (1870) et retable de Hérault (1874) : 30 et 25 ans après leur création. L'ensemble aujoud'hui.

église¹⁰². Cependant les descriptions ne correspondent pas au mobilier actuellement présent dans l'église ; mobilier qui, par ailleurs, porte nettement le style du 19^e siècle. Seuls les fonts baptismaux et un tabernacle conservé « à l'entrée de l'église à gauche » proviennent de l'ancienne église, selon G. Le Gras¹⁰³. Il s'agit donc des éléments les plus anciens de l'église.

La nouvelle église est livrée sans mobilier liturgique. La commune et la paroisse ont donc à charge de meubler leur nouvelle église. De 1866 à 1870, l'autel de l'ancienne église est placé dans le chœur, en attendant la livraison du nouveau mobilier en cours de création. Les membres de la fabrique regrettent de ne pas avoir été consultés sur les plans du nouvel autel : il s'agit d'une décision prise par la commune, l'architecte, le curé et la commission chargée des travaux¹⁰⁴. Une délibération du conseil municipal du 31 juillet 1870 nous apprend que l'autel est l'œuvre du sculpteur M. Conard établit au Mans¹⁰⁵.

L'ameublement ne se fait pas non plus sans mal puisque l'ébéniste intente un procès contre la Fabrique pour non-paiement du maître-autel¹⁰⁶. La paroisse renvoie alors l'artisan devant la commune qui a signé la commande de l'autel. Parmi les documents du litige, il figure également que V. Conard est l'auteur d'une crédence, et a en commande, au moment du procès, « la chaire et les petits autels »¹⁰⁷. Probablement échaudé par ces difficultés de paiement, l'ébéniste rompt les commandes non exécutées.

Quelques années plus tard, lors d'une visite pastorale à la nouvelle église de La Baconnière, l'évêque demande que l'édifice soit enfin pourvu d'une chaire. Dans une lettre du 29 août 1873, le curé Prod'homme lui annonce que c'est chose faite : « la belle chaire donnée par M. l'abbé Tanquerel est placée depuis samedi dernier ». Elle est l'œuvre de M. Hérault, sculpteur à Rennes¹⁰⁸.

L'année suivante, en 1874, l'abbé Tanquerel offre de payer de ses deniers « un retable destiné à compléter le grand autel ». C'est également l'entreprise Hérault qui est chargée d'en « dresser le plan et de l'exécuter ». Il reste à la charge de la fabrique les « frais de transport et de port » du retable, ainsi que le coût du déplacement de l'autel, le temps d'installer le retable¹⁰⁹.

Le mobilier est donc postérieur à l'église. Cependant, il n'en reste pas moins cohérent par son unité stylistique. L'église de la Baconnière possède un ensemble bâti et mobilier de la fin du 19^e siècle, encore complet.

ADL, Extrait du registre des délibérations du conseil de fabrique, 30 octobre 1874



AD 53, Fichier Laurain, p. 40-44. Il n'est pas impossible, par contre, que ces meubles aient été vendus à une autre paroisse.

¹⁰³ LE GRAS G., La Baconnière. Op. cit.

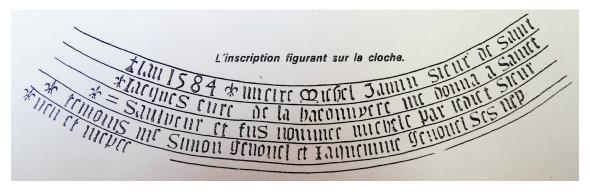
¹⁰⁴ ADL, Lettre du préfet de la Mayenne à l'évêque de Laval, 1870 + pièces du procès

AD53, 1D4 : registres des délibérations du conseil municipal, 31 juillet 1870. Il s'agit d'une convocation judiciaire pour un procès entre le sculpteur et le conseil de Fabrique.

ADL, Lettre du préfet de la Mayenne à l'évêque de Laval, 1870 + pièces du procès

¹⁰⁷ ADL, Lettre du curé Lambert à l'évêque le 28 octobre 1869

ADL, Lettre du curé Prod'homme à l'évêque le 29 août 1873



Inscription figurant sur la cloche Michèle de Saint-Sauveur. LARDEUX, H. (Chanoine) (dir.), Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne... Séance du 5 juin 1879.





Les trois frères Paul, Auguste et Ludovic Alleaume en 1893. Conseil départemental de la Mayenne www.gertrude.paysdelaloire.fr Le vitrail du Sacré-Coeur de La Baconnière, première commande réalisée auprès du jeune atelier lavallois, en 1894.

c . La cloche Saint-Sauveur

Parmi les héritages de l'ancienne église paroissiale, signalons une cloche Michèle. Datée de 1584, elle est reconnaissable à sa réparation effectuée en 1605 « payées par M^{tre} Genoel, curé, laquelle cloche son defunct oncle mestre Michel Jamyn, prédecesseur curé, avait donnée comme on le lit sur ladicte cloche¹¹⁰. »

La cloche Michèle a, au 19° siècle, une aura de légende : au 18° siècle, lorsqu'elle se trouvait à la chapelle Saint-Sauveur, elle aurait été volée à plusieurs reprises mais aurait réintégré son beffroi, sans explication, le lendemain des larcins¹¹¹. L'auteur de la monographie communale précise qu'elle « ne sonne qu'une fois par an, le jour de la fête de la Trinité qui est en même temps celui de la fête patronale de la commune, [où l'on] voit accourir dès l'aube à La Baconnière une foule de pèlerins venus à jeun [...] pour apporter leurs hommages et offrandes à St Sauveur ». Cette cloche est déplacée dans l'ancienne église paroissiale, avant de disparaître, probablement volée une énième fois.

Dans leur séance du 6 février 1879, un sociétaire d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne informe l'ensemble de la commission de la mise en vente d'une cloche datée de 1584, par un marchand de Laval, correspondant au signalement de celle de Saint-Sauveur. La fabrique ne pouvant payer la centaine de francs demandée, la commission propose une information officielle du maire et la possibilité de lancer une souscription publique pour éviter la destruction de la cloche. La récupération de la cloche trouve une issue favorable quelques mois plus tard :

« Cloche de La Baconnière : le conseil municipal de La Baconnière, informé du vœu émis par la Commission dans sa séance du 6 février 1879, relativement au rachat d'une ancienne cloche ayant appartenu à l'église de la commune, a poussé l'affaire avec la plus grande activité et voté immédiatement une somme de cent francs, destinées à l'acquisition de cette cloche. [...] Dès le mois d'avril 1879, deux membres de la Commission, passant par La Baconnière, ont pu visiter la cloche, réintégrée dans le clocher de la nouvelle église¹¹². »

En 1894, une cloche est refondue et une 3e cloche est ajoutée au beffroi¹¹³.

d . Les vitraux de l'atelier Alleaume

Eléments phares de l'église de La Baconnière, les vitraux qui ornent les baies ne remplacent les verrières blanches qu'à la toute fin du 19° siècle.

Au moment où l'église est construite Auguste Alleaume reçoit ses premiers cours de dessin. Il s'installe à son compte à Laval au printemps 1893, après 10 ans de collaboration chez le maître verrier Champigneulle¹¹⁴. La Mayenne, qui voit naitre de très nombreux projets de constructions et restauration d'églises, est encore dépourvue de peintres-verriers. Les ateliers actifs sont alors à Rennes, à Angers ou au Mans, voire à Paris.

Lorsqu'il arrive en Mayenne, Alleaume est un artisan talentueux et reconnu, déjà récompensé de plusieurs prix lors d'expositions nationales et internationales. En 1895, à l'heure où il signe les verrières de l'église de La Baconnière, il est en pleine démarche commerciale auprès des clercs¹¹⁵.

```
110 AD53, Monographie op. cit.
```



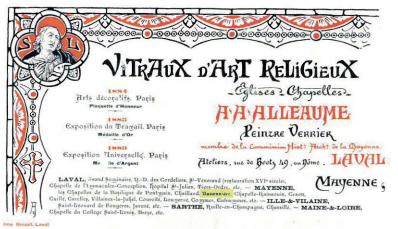
¹¹¹ L'auteur ne précise pas sa source. AD53, Monographie communale de La Baconnière : MS 80/2-2 - La Baconnière - 1899

LARDEUX, H. (Chanoine) (dir.), Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne... Séance du 5 juin 1879.

¹¹³ ADL, Délibération de la fabrique, 1er avril 1894

BUREAU Arnaud, FOISNEAU Nicolas (dir.), Auguste Alleaume, op. cit.

¹¹⁵ *Ibid.*





Carte de visite commerciale d'Auguste Alleaume, début du xx^e siècle. AD Mayenne, 467 J 6.

carte de visite où figure La Baconnière. AD 53 Fond Alleaume. Maquettes de 2 verrières pour la nef de l'église de La Baconnière, Musée du Vieux Chateau, Laval











ensemble des cartons et maquettes des verrières de l'église de La Baconnière, Musée du Vieux Chateau, Laval













Il est ainsi notamment en contact avec Monseigneur Cléret, évêque de Laval, dès 1893. Les deux hommes se connaissent bien et le travail de l'artisan est apprécié par l'évêque, qui le recommande régulièrement auprès des curés locaux¹¹⁶. C'est probablement ce qu'il s'est passé pour le marché de La Baconnière. En effet, le texte officialisant la consécration de l'église est signé par Mgr Cléret en 1891.

Le vitrail du Sacré cœur de La Baconnière constitue une des premières commandes de l'atelier, et l'ensemble des verrières s'égrène de 1894 à 1897. Le nom de La Baconnière apparaît sur une carte de visite commerciale de l'atelier au début du 20° siècle. Le peintre-verrier ayant pour habitude de communiquer uniquement sur les œuvres qu'il considère d'intérêt¹¹⁷, le programme de verrières de La Baconnière est perçu par Alleaume lui-même comme une commande assurant la réputation de son atelier.

La création de vitraux d'un artisan réputé est un investissement important pour la Fabrique puisque « Les verrières historiées à scène unique, développée sur une seule lancette, de la nef de la Baconnière sont facturées 600 francs l'unité en 1896¹¹⁸ ».

En 50 ans, la moitié des paroisses de Mayenne a fait appel aux services du peintreverrier (créations, restaurations, réparations). En revanche, ce qui fait l'originalité des verrières de La Baconnière c'est qu'il s'agit pour l'atelier de sa première grosse commande¹¹⁹, mais également que la réalisation différée des verrières permet de voir l'évolution de l'atelier Alleaume au cours de ses premières années d'existence.

Le vitrail du Sacré cœur porte la mention « 1894 A. ALLEAUME PEINtre Verrier Laval », ceux de la nef « A. Alleaume, peintre-Verrier. Laval 1898 », celui de la Vierge « Alleaume Invenit » [c'est-à-dire « Alleaume l'a inventé », soit « a dessiné »] : il y a une diversité des signatures et une nette évolution du style de l'atelier visible à travers les différents vitraux de l'église de La Baconnière. La suppression de l'initiale d'Auguste annonce, par exemple, la participation de son frère Ludovic.

Ainsi, la verrière de Jésus marchand sur les eaux est dessiné par Ludovic Alleaume en 1897. Ce dessin est réutilisé en 1900 à l'église du Genest et en 1905 à l'église de Bourgon¹²⁰.

L'ensemble des cartons préparatoires des vitraux de La Baconnière est conservé au Musée du Vieux Château : il s'agit d'un patrimoine inestimable qui n'en donne que plus de valeur aux vitraux de l'église Saint-Corneille et Saint-Cyprien de La Baconnière. Nous les plaçons en annexe.



¹¹⁶ *Ibid.*

Ses vitraux d'ornement ou de petites commandes sont à peine signées, ce qui trahit, selon Arnaud Bureau, un certain égo de l'artisan.

BUREAU Arnaud, FOISNEAU Nicolas (dir.), *Auguste Alleaume, peintre verrier*, 303 Editions Revue, Nantes, 2015, p. 20.

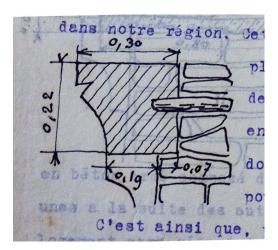
¹¹⁹ *Ibid.*

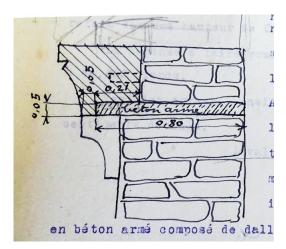
¹²⁰ *Ibid.*





Photographie de 1901 où l'enduit apparait déjà dégradé sur le pignon. Photographie de la porte enfoncée à coups de hâche en 1906. Source : AD53





Etat de la corniche constatée par Bouvier en 1925 et solution en béton armé proposée en conséquence.

2. LE 20^E SIÈCLE: RÉPARER ET ENTRETENIR

Compte-tenu de l'état sanitaire de l'église, dès la fin du 19^e siècle, la commune lance diverses opérations afin de trouver des solutions pérennes aux pathologies et d'entrete-nir l'édifice.

a . La première campagne de restauration. 1925-1927

Les cartes postales et les premières photographies du bourg de la Baconnière nous permettent de voir que l'enduit du pignon de transept sud est déjà dégradé en 1901¹²¹.

En 1906, l'inventaire des Biens mobiliers de l'église, consécutif à la Loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, se passe dans les heurts : l'église est fermée à double tour pour empêcher le recensement. Les troubles se soldent par l'enfoncement à la hache de la porte sud.

Aucune intervention d'envergure n'est réalisée sur l'église avant les années 1920. L'église est électrifiée en 1923, en même temps que les écoles publiques et le presbytère, soit quatre ans avant le reste du bourg¹²².

En 1925, le recours à l'architecte départemental est motivé par la chute de pierres de corniche et de corbelets. Pour F. Bouvier, cette dégradation tient son origine dans l'emploi, lors de la construction, d'une « méthode dite économique dont les effets se font malheureusement sentir un peu partout dans notre région. » Cette méthode consiste à réduire au maximum le volume de la pierre des corniches et corbelets, au détriment des parties censées être engagées dans le mur (partie invisible de la pierre dont le poids permet d'équilibrer la partie visible). L'architecte précise qu'en l'occurrence, les pierres en saillie de 25 cm ne sont engagées dans le mur que de 7 cm... Il ajoute que pour rattraper l'absence de pierre dans le mur, « on a pratiqué à chaque morceau, un trou sur sa face intérieure, et ce trou reçoit un mandrin de bois d'assez faible section qui a pour fonction [...] d'empêcher la pierre de basculer » 123. Un croquis explicatif représente clairement le problème

Autre problème de conception, les tourillons de bois sont relativement proches de l'arase du mur, juste en dessous de la gouttière dont l'état à entrainer des infiltrations et donc le pourrissement des pièces de bois et l'altération de tuffeau : « Alors le mandrin pourrit et, en vertu des lois de la pesanteur, la pierre bascule et tombe. C'est ce qui s'est passé en quelques points et qui doit fatalement arriver pour toute la corniche de votre église si l'on ne prévient pas 124. »

Après avoir expliqué que la solution réside dans la reprise totale de la corniche, l'architecte propose une alternative reposant sur l'emploi d'un matériau innovant : le béton armé¹²⁵.

« Après dépose de la corniche, et démolition de la maçonnerie ordinaire située derrière, ayant ainsi arasé le mur au niveau du dessus des corbelets, il sera posé sur cet aras un libage en béton armé composé de dalles de 0 m 05 d'épaisseur mises les unes à la suite des autres et

La Baconnière/ Eglise Saint-Corneil et Saint Cyprien

Diagnostic - rapport de présentation



AD 53, Fonds de l'œuvre diocésaine de projections lumineuses 19 Fi 34 et 36

¹²² LE GRAS G., La Baconnière. Op. cit.

AM, rapport sur un projet de restauration à l'église et à la mairie, F. Bouvier architecte départemental, 14 septembre 1925

¹²⁴ *Ibid.*125 *Ibid.*

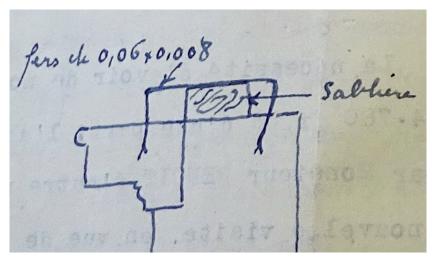
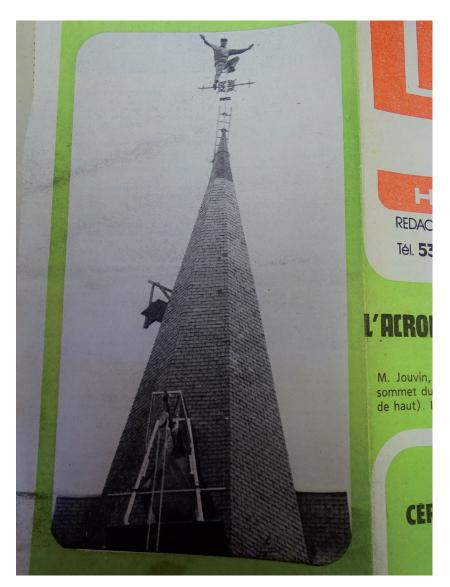


Schéma du système d'agrafage des corniche, par Bouvier, 1927



Article dans Le Courrier de la Mayenne «M. Jouvin, de Bazougers, l'acrobate des clochers, répare son 101° clocher », 29 juin 1973

rejointoyées entre elles [...] le système sera en équilibre sans être à la merci d'un morceau de bois. [...] Les morceaux de corniche remplacés auront une queue de 0m50 de façon à être engagées convenablement dans le mur » ¹²⁶.

Bouvier clos son rapport par des interventions nécessaires sur les gouttières, le remplacement des pierres au niveau des contreforts (elles sont « complètement effritées »), le remplacement en enduit « fausse-pierre » des parties pulvérulentes, le rejointoiement des glacis de contreforts, la réfection des enduits extérieurs, et une reprise de faîtage.

Les travaux ont lieu en 1926 et 1927, par les entreprises Benoit puis Mouronvalle. Le chantier est retardé par un abandon de l'entreprise sur six mois, après une réalisation défectueuse des premiers travaux. Dans un rapport de visite d'octobre 1927, l'architecte propose à la commune de réaliser quelques économies en modifiant le projet. Ainsi, la démolition de l'enduit sera réduite au minimum et la maçonnerie ne sera que rejointoyée. On apprend au passage que c'est le « côté droit de la grande nef et du transept » qui concentre les altérations d'enduits 127.

Il ajoute également qu'il est indispensable de remplacer les coyaux et de « couper les extrémités des coyaux et à cacher les vides sous ces coyaux par un plafonnage apparent en planches clouées sur les chevrons, et bourrer au-dessous par de la maçonnerie ».

La solution de reprise des corniches en béton armé a dû s'avérer trop coûteuse pour la commune : Bouvier propose désormais de maintenir les pierres mal engagées par des agrafes scellées dans la corniche et le corps du mur, selon le croquis qu'il présente. Cependant, la hausse du prix des matériaux et le coût de main d'œuvre plus élevé de l'entreprise Mouronvalle recrutée en urgence réduisent l'économie à... 92 Francs.

b . Une intervention : les années 1940

L'opération suivante est menée après la Seconde guerre mondiale. Elle comprend, dans un premier temps la sculpture du tympan et des chapiteaux de la porte Ouest. Ces basreliefs, attribués à Raymond Dubois¹²⁸, représentent : le Bon Pasteur et, sur les chapiteaux de colonnes, diverses scènes bibliques ainsi que les fléaux faisant écho à l'actualité récente : la guerre (un char), et la déportation, le meurtre ou encore des catastrophes naturelles (incendie, tempête).

En 1946, l'architecte Guinebetière est contacté par la mairie afin de résoudre des désordres apparents. Il trouve l'église dans l'état suivant :

« il se produit un glissement des charpentes qui poussent les sablières. Déjà plusieurs ont été chainées. L'une d'elle a poussé immédiatement au vide et il s'est produit un glissement de l'ensemble du chevronnage, de nature à provoquer une chute sur la place de l'église [...] Le pignon de maçonnerie voisin est en très mauvais état et c'est l'occasion de le réparer, de même deux rampants près de l'entrée¹²⁹ »

Toujours sous la maîtrise d'œuvre de Guinebetière, des travaux sont menés l'année suivante sur la toiture : réfection de la couverture sur environ 85 m² en reprise à neuf, remplacement des gouttières, de 10 mL de faîtage en tuile, et remplacement de chevrons (entreprise Marcel Girault à Chailland). Les devis sont établis en 1947¹³⁰.



¹²⁶ *Ibid*.

AM, rapport sur un projet de restauration à l'église et à la mairie, F. Bouvier architecte départemental, rapport de visite de 1927

AM, article Ouest-France, « fermée depuis 2014, l'église tombe en ruine », 4 avril 2018

¹²⁹ AM, dossier de restauration de la couverture, L.-H. Guinebretière, architecte DPLG, 24 mai 1946

¹³⁰ *Ibid.*

En 1950 l'église prend la foudre et l'entreprise Pleurdeau intervient en urgence (à la corde à nœuds !) pour réparer la couverture du clocher 131.

Une nouvelle réfection du clocher a lieu 23 ans plus tard lorsque M. Jouvin, de Bazougers, « répare son 101° clocher », ce qui donne lieu à une photographie impressionnante 132.

3. 1980-2020: ENTRE PATRIMONIALISATION ET EFFONDREMENT

a . Réveil patrimonial et réflexion

Les années 1880 ouvrent une nouvelle page dans l'histoire de l'église, celle de la reconnaissance de problèmes structuraux mais également de leur nette aggravation.

En 1986, la commune se rend compte que l'état sanitaire des vitraux ne permet pas leur bonne conservation. La mairie contacte alors l'atelier de vitraux d'art E. Rault, basée à Rennes¹³³. Cependant, le devis ne précise pas la raison pour laquelle l'entreprise est contactée et prévoit une restauration complète. Il ne semble pas avoir été validé.

En cette fin des années 1980, même si aucune source ne l'atteste, l'état de l'église inquiète sérieusement la commune, au point de réfléchir à sa fermeture. La mairie de La Baconnière demande, en 1991, une expertise à la SOCOTEC¹³⁴. En effet, l'église présente de lourds désordres, notamment des fissures, et une déstabilisation visible des voûtes. Les conclusions des ingénieurs préconisent un étaiement des 4 colonnes situées à droite en entrant dans l'église¹³⁵, mais ne considère pas l'église comme « très dangereuse ». La mairie décide donc la laisser ouverte au public, mais d'assurer la sécurité des visiteurs par la pose d'un étaiement et de madriers à hauteur des colonnes, pour contrôler leur état de plus près, pendant quelques mois¹³⁶.

A cette même période, le diocèse s'interroge aussi sur l'état de l'église et ce qu'il implique. Le chancelier de l'évêché, Constant Tonnelier, informe que La Baconnière est au cœur des préoccupations de l'évêché et notamment de la commission diocésaine d'art sacré. Il qualifie le clocher de « signal régional » et souligne l'intérêt artistique de l'autel¹³⁷.

Également en juin 1991, l'abbé, qui reconnait également l'intérêt patrimonial de l'église, pose la question de son avenir : faut-il tout restaurer ? Ou seulement la nef qui deviendrait le sanctuaire, alors que le chœur deviendrait un « lieu du souvenir » 138 ?

Les toitures sont alors fuyantes, les tuffeaux se décomposent, l'édifice est fissuré, les voûtes sont « décollées » bien qu'elles aient été objets de réparations quelques années auparavant¹³⁹. L'Architecte des Bâtiment de France est également consulté en 1991. Il dresse le constat suivant :

« de récentes constatation faites, ces derniers mois, par le prêtre desservant, laissent penser que le bâtiment subit des désordres récents (tassement ou déversement) dus aux deux années de sécheresse : les

- AM, devis de l'entreprise Pleurdeau le 17 juillet 1950
- 132 Article dans Le Courrier de la Mayenne « l'acrobate des clochers », 29 juin 1973
- AM, devis de restauration de vitraux, E. Rault, 1986
- SOciété de COntrôle TEChnique et d'expertise de la construction
- AM, premier rapport de la SOCOTEC, 11 juin 1991
- AM, rapport de l'abbé Constant Tonnelier à l'évêque, 27 juin 1991
- AM, courrier de l'évêché au maire, 24 septembre 1991
- AM, rapport de l'abbé Constant Tonnelier à l'évêque, 27 juin 1991
- AM, rapport de visite de l'ABF, 3 mai 1991



assises de colonnes sont scisaillées [sic.] à hauteur des fenêtres et des panneaux de murs sont fissurés. Certaines de ces fissures sont toutefois anciennes. 140 »

Aucune opération d'urgence n'est lancée. C'est pourquoi le chancelier de l'évêché relance la commune l'année suivante et demande expressément qu'elle prenne le problème de l'église au sérieux. Pour ce faire, il demande une nouvelle expertise de la SOCOTEC sur la solidité, ainsi que la mise hors d'eau de l'édifice et le sauvetage des vitraux, « deux choses qui urgent pour conserver l'édifice, avant qu'il ne soit trop tard ». Il insiste également sur le contact rapide d'entreprises et un nouvel avis de l'ABF :

« Plus on retarde la réflexion, plus on s'en va vers les difficultés. Je puis venir réfléchir avec vous et peut-être même votre conseil pour que l'église de La Baconnière qui s'élève dans notre ciel mayennais soit digne des habitants de votre commune ». Constant Tonnelier, chancelier de l'évêché¹⁴¹.

Il faut attendre 1993 pour qu'une étude topographique de 2 ans soit lancée afin de déterminer l'évolutions des altérations 142.

En 1994, la commune de La Baconnière lance enfin des travaux. Elle signe un devis de l'entreprise Grevet pour la remise en état de 4 colonnes. Les travaux comprennent le démontage des cerclages métalliques, le buchage des ancrages et la réfection de l'enduit plâtre, ainsi que des petites reprises et raccords sur les colonnes et joints à la chaux. Le devis précise en revanche qu'il n'est « pas prévu de changement pierre »¹⁴³. L'opération ne semble pas menée par un maître d'œuvre.

b . Chute progressive de la voûte : de l'an 2000 à aujourd'hui

Le passage à l'An 2000 se passe mal pour l'église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien. Un courrier de H. de Pontbriand, gérant de l'entreprise Grévet nous informe que, lors de la tempête du 26 décembre 1999, la chute d'une pièce de charpente sur la voûte entraîne la destruction d'un voutain. L'entreprise Grevet est alors chargée de sa restauration (devis du 21 janvier 2000) et commence les travaux le 10 juillet. Cependant, le lendemain, alors que les maçons sont à pied d'œuvre sur l'échafaudage, une « partie importante de la voûte s'est à nouveau effondrée ne blessant heureusement personne 144. »

L'événement a permis à l'entreprise de se rendre compte du mauvais état de l'ensemble de la voûte encore en place, ainsi que des structures de maçonnerie du pignon du transept. Les travaux sont donc ajournés et une réunion d'urgence est organisée avec notamment monsieur Boufflet, architecte DPLG et ancien ABF qui connaît bien l'édifice¹⁴⁵.

La facture en date du 30 novembre 2000, nous apprend que les travaux finalement réalisés ont consisté en la « démolition de l'ensemble de la voûte », l'étaiement des nervures, et le « purgeage des parties instables au pourtour de la partie effondrée » avec vérification de la stabilité des éléments restés en place¹⁴⁶.

Des travaux ont lieu en 2002, sous la maîtrise d'œuvre de Jean-Michel Germaine, architecte du patrimoine. Ils comprennent la purge de l'ensemble de la pierre blanche sur les contreforts et fenêtres, la purge des éléments instables en béton, la reprise de la

- 140 AM, rapport de visite de l'ABF, 3 mai 1991
- 141 AM, courrier de l'évêché au maire, 18 mai 1992
- AM, rapport d'expertise. Contrôle topographique sur la nef, 27 octobre 1993, Michel Elizalde géomètre expert foncier DPLG.
- AM, courrier du maire à l'entreprise Grévet, 27 juillet 1994
- AM, devis descriptif et estimatif de la restauration de voûte du transept droit effondré après tempête, Maison

Grevet, 21 janvier 2000; Courrier du 17 juillet et facture du 30 novembre

- 145 Ibid.
- 146 *Ibid*.



maçonnerie dans l'angle droit du pignon du transept droit, la pose de tirants entre les deux pignons. Il est également prévu la reprise des arases et reblocage en béton pour les chevronnières 147.

L'entreprise Grevet est chargée de la réfection de l'enduit sur tout le pignon, de la remise à neuf des fenêtres, de la pose de nouvelles pierres (de Richemont) sur les contreforts, et de la restauration des vitraux¹⁴⁸.

Jean-Michel Germaine est également retenu pour une autre mission de maîtrise d'œuvre de restauration en 2004¹⁴⁹. Il s'agit d'une opération de mise en sécurité du transept nord de l'église, réalisée l'année suivante par les entreprises Grevet en maçonnerie, Peltier en charpente et couverture, et Barthe-Bordereau pour les vitraux¹⁵⁰.

En parallèle, à peu près à la même période (le rapport n'est pas daté), un ingénieur réalise un diagnostic solidité du pignon du transept sud. Selon son rapport, le pignon s'écarte de l'intérieur vers l'extérieur : « 7 cm depuis 5 ans, en pointe de pignon ». En résulte des fissures, y compris traversantes¹⁵¹.

En 2007, Eugène Coquement, maire de La Baconnière demande un financement auprès du sénateur. Il précise que deux tranches de travaux ont été réalisées sur l'église permettant de « consolider les transepts nord et sud ». La commune souhaite désormais continuer le travail de consolidation par la « réfection des façades sud et est, ainsi que la restauration d'une partie de la couverture ». Cette intervention est en partie subventionnée (Conseil général au titre des églises rurales) et est prévue par la commune pour 2008¹⁵². L'opération est menée par l'architecte Y.-M. Belaud qui estime un projet de ravalement comprenant le remplacement des tuffeaux et réfection des enduits¹⁵³. La même année, la demande de subvention, au titre de la restauration des églises rurales, précise que la commune lance une opération de « ravalement des absides côté sud de l'église » ¹⁵⁴. A l'exception du remplacement des tuffeau, ces interventions ne semblent comprendre que des travaux de surface, sans reprise des structures internes, pourtant très affectées et à l'origine des désordres visibles.

Effectivement, malgré les travaux de 2007, l'église est toujours en état de péril. Le 14 septembre 2010 la préfecture s'exprime en défaveur du maintien des activités dans l'église. Elle réitère son avis après visite et lecture du rapport de la SOCOTEC. On apprend également qu'en 2010 la commune fait poser une cloison afin d'empêcher le public d'aller dans le chœur, dont la voûte présente de sérieuses fissures 155.

Finalement, un an plus tard, Mme Martine Duval, maire de La Baconnière, informe la paroisse que le conseil municipal a voté l'ouverture de l'église pour les offices religieux mais l'interdiction d'utiliser le chauffage par radiants gaz. Cette décision s'appuie sur le rapport de sécurité transmis par la SOCOTEC¹⁵⁶.

Aucune opération, même temporaire, n'est pourtant engagée en conséquence. En 2014, la situation devient critique. M. Fouqueray, coordinateur pour la paroisse, informe la mairie de La Baconnière que la voûte du chœur menace de tomber et que « l'état de la

AM, devis descriptif et estimatif pour travaux de mise en sécurité, Maison Grevet, 18 janvier 2002

AM, restauration du pignon sud. Notice explicative de la mairie, décembre 2002

¹⁴⁹ AM, conseil municipal du 6 février 2004

Pour les vitraux, seul le devis de fourniture et pose de grilles pour le transept droit est signé par la commune. Le devis de restauration des vitraux n'est pas signé dans le dossier. AM, dossier de travaux, mise en sécurité du transept nord de l'église, entreprise Savary, Août 2005.

AM, diagnostic solidité du pignon du transept sud, ingénieur : Desloges

AM, courrier du maire au sénateur, 14 février 2007

AM, projet de rénovation d'une partie de l'église, 2007

AM, courrier du maire au sénateur, 14 février 2007

¹⁵⁵ AM, courrier de la préfecture, 2014

AM, courrier de la maire à la paroisse, 20 septembre 2011

toiture laisse passer toujours davantage la pluie » 157. En attente de sauver le bâtiment, il propose de sauver dans les plus brefs délais le patrimoine mobilier en le déplaçant dans la pièce à gauche de l'entrée. Les craintes de la paroisse se concrétisent quelques jours plus tard : une partie de la voûte du chœur tombe.

La mairie de La Baconnière entame alors une réflexion autour de la conservation ou non de son église. Elle envisage d'abord la démolition : un devis estimatif est demandé en ce sens en février 2014. Le 16 mai 2014, Jean-Louis Desmot, nouveau maire de La Baconnière, prend un arrêté afin de fermer l'église au public, pour des raisons de sécurité. Cette décision est transmise au préfet, à l'évêque de Laval, au curé affectataire, à la paroisse, à la gendarmerie et au conseil départemental¹⁵⁸.

Un an plus tard, la question de l'église est toujours latente, cette fois, plusieurs scénarii se dessinent :

- 1^{er}. Devis estimatif de charpente pour la réfection de l'église, suivant le scénario N°1 Eglise conservée dans son intégralité¹⁵⁹.
- 2°. Devis estimatif de charpente pour le deuxième scénario : « Chœur démoli et partie neuve » suivi d'un devis de réfection de charpente de la nef¹⁶⁰
- 3°. Devis estimatif de charpente pour le troisième scénario : « Chœur et transept démolis et partie neuve de 10.40 mL¹6¹ »

La municipalité ne tranche pour aucune d'entre elles. En 2017, afin de compléter sa réflexion, elle missionne Lucyna Gautier-Zielińska, architecte du patrimoine, pour une étude d'évaluation¹⁶².

L'architecte travaille encore sur l'édifice le 7 juin 2019, lorsque la tempête Miguel frappe La Baconnière. La déclaration de sinistre donne une chronologie fine du coup de vent que subit l'église. Une partie de la toiture tombe à 11h45 : une ferme était déjà défaillante à cet endroit et était en passe d'être réparée. En « début d'après-midi, la tempête s'intensifie. Selon les propos du maire, « considérant que la partie de couverture au-dessus du chœur était dangereuse et risquait de tomber, il a été décidé en lien avec la Préfecture de la Mayenne de procéder à la destruction de cette partie ». L'entreprise Pinçon arrive en urgence pour abattre la toiture à la pelle, vers 21h00¹⁶³.

Après la tempête, les entreprises Pinçon et AG Rénov interviennent en urgence pour la « mise en sécurité », à savoir la coupe et la descente de la charpente, ainsi que la dépose de la couverture et le bâchage¹⁶⁴.

Au 20° siècle, la commune de La Baconnière termine progressivement son église et tente de résoudre ses malfaçons. Deux campagnes de restauration sont menées dans la première moitié du siècle, cependant, l'état de conservation de l'église à la fin des années 1980 est proche de l'état de péril. Les craintes de la commune, de la paroisse et du diocèse se concrétisent en peu d'années. Des expertises sont menées régulièrement, mais les travaux tardent à être réalisés. Le 21° siècle voit la voûte s'effondrer progressivement. Quelques opérations sont menées sur les transepts mais elles ne permettent pas de résoudre les désordres qui affectent l'édifice.

```
AM, courrier de la paroisse à la maire, 29 janvier 2014
```



¹⁵⁸ AM, Arrêté municipal, 16 mai 2014

AM, Mise en sécurité de l'église, 2014-2015

¹⁶⁰ *Ibid*.

¹⁶¹ *Ibid.*

AM, article Ouest-France, « fermée depuis 2014, l'église tombe en ruine », 4 avril 2018

AM, déclaration de sinistre, 11 juin 2019

AM, sinistre sur la toiture de l'église, vendredi 7 juin 2019

CONCLUSION

« Mais bâtir une nouvelle église à la Baconnière dont la population est, en général, fort peu aisée, n'était pas une entreprise facile. La question d'emplacement, toujours délicate quand elle doit amener un changement, soulevait aussi bien des difficultés¹⁶⁵. »

La Baconnière a, au 19° siècle, fait table-rase de son bourg ancien. A la faveur de son essor industriel et démographique, la commune repense un urbanisme plus moderne, adapté à ses nouveaux besoins. L'église tient donc son origine dans un passé industriel finalement fugace puisque les gisements sont rapidement abandonnés, et la population entame une décroissance dès les années 1870¹66. La commune et la paroisse de La Baconnière ne le savent pas mais, au moment où ils franchissent le pas de l'agrandissement de l'église, le nombre de paroissiens est à son paroxysme et est destiné à décroître rapidement.

Toujours est-il qu'entre 1820 et 1870, le bourg est profondément modifié : les rues sont élargies, et dessinent des effets de perspective pour mettre en scène de nouveaux édifices, symboles de l'identité de la commune : la mairie-école et l'église. Ces transformations donnent son visage actuel à La Baconnière, après plus de 40 ans de travail conjoint entre de nombreux acteurs : le Département de la Mayenne, l'architecte départemental, la municipalité, le diocèse, la fabrique, et les Baconnériens.

La définition du projet de nouvelle église par Pierre-Aimé Renoult semble laborieux car elle doit répondre aux besoins spécifiques d'une commune et aux dogmes de la création architecturale du 19e siècle; le tout dans une enveloppe budgétaire limitée et un contexte de tension au sein de la maîtrise d'ouvrage.

La nouvelle église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien sort de terre en peu de temps mais se heurte à de nombreuses modifications et malfaçons qui alertent la municipalité dès 1868. Livrée inachevée, les habitants prennent le relais pour embellir leur nouvelle église et corriger ses défauts.

Au 20° siècle, la commune devenue propriétaire la restaure à deux reprises. La désertion des lieux de culte après la seconde guerre mondiale ne facilite pas la considération pour les églises du 19° siècle, jugées trop récentes pour être patrimonialisées. A La Baconnière, la question de la conservation de l'église se pose dès les années 1980. La fin du 20° siècle et ce début de 21° sont synonyme de ruine progressive de la charpente et de la voûte

L'église Saint-Corneille-et-Saint-Cyprien constitue pourtant un des éléments emblématiques du patrimoine de La Baconnière : marqueur spatial et identitaire du bourg, elle possède des qualités stylistiques aujourd'hui reconnues. Son histoire, son harmonie architecturale, la finesse ornementale de ses chapiteaux, son mobilier d'origine et ses vitraux signés de l'atelier Alleaume font de cette église un témoignage intéressant de la reconstruction diocésaine du Second empire.

ADL, courrier du curé à l'évêque 8 avril 1880

166 LE GRAS G., La Baconnière. Op. cit.



ANNEXE. Transcription d'archive . ADL, Courrier de P. A. Renoult à Msg Sosson curé de La Baconnière, en date du 23 mai 1845

Laval, le 23 mai 1845

Monsieur le curé,

J'ai pris communication du rapport de monsieur l'inspecteur des monuments historiques sur le projet d'église de votre commune ; les observations de M. Tournesac n'ayant en réalité d'importance qu'au point de vue des contreforts et des cinq pans de l'abside, je me serais empressé d'adhérer purement et simplement à ses conclusions, non point par conviction mais uniquement par déférence à ses avis et pour ne point engendrer une polémique insignifiante : mais je crois devoir vous faire remarquer que sur la question des contreforts et de l'abside, vous êtes beaucoup plus compétent que moi-même, puisqu'il s'agit uniquement d'une question de dépense.

Je suis en effet d'autant plus disposé à partager l'opinion de M. Tournesac, que le premier projet que j'ai eu l'honneur de vous soummettre [sic.] présentait des contreforts projetant sur chacune des faces à chaque arrêtier et non point dirigés sur les angles saillants; d'autant plus disposé, dis-je, que l'abside de ce projet était également à cinq pans, ainsi que M. Tournesac parait le désirer. Les changements qui figurent au deuxième projet ne sont donc en réalité qu'une affaire d'économie, car vous n'ignorez pas que l'extrême difficulté de taille de notre pierre rend l'exécution des contreforts extrêmement couteuse, et que s'il n'est pas affecté de plus-value spéciale, les entrepreneurs pourraient être effrayés. D'un autre côté, l'augmentation des pans de l'abside donne lieu à un plus grand nombre de chapiteaux, de bases surélevées, voire même de contreforts, bien malheureusement sans doute les combinaisons artistiques se trouvent presque toujours entravées par la pénurie des ressources des communes.

Je serais on ne peut plus désireux que ma première pensée puisse être littéralement traduite, et je le répète l'opinion de M. Tournesac m'a trouvé converti par avance, mais encore une fois, ceci n'est autre qu'une affaire d'argent et vous pouvez seul y apporter une solution parfaite.

Veuillez donc, Monsieur le curé, consulter à cet égard les ressources dont vous pouvez disposer, communiquer ma lettre à monseigneur, comme témoignage de mon adhésion aux améliorations proposées, ou me faire connaître votre détermination à cet égard.

J'ai l'honneur d'être Monsieur le Curé, Votre très humble et très obéissant

Serviteur

Renoult



ANNEXE. Transcription d'archive. AD53, E dépôt 2M1, Construction d'une nef à bas-côté pour l'église de La Baconnière – Devis de l'ouvrage, 8 avril 1855

« Pour arriver à l'agrandissement de l'église, un seul moyen se présente et consiste dans la construction de deux bas-côtés à la nef.

Pour ce faire, la fabrique a dû acquérir préalablement la propriété de tous les petits bâtiments adossés au mur septentrional de la nef, ce qu'elle a fait pour les maisons C C' C' mais elle a dû, quant à présent du moins, renoncer à isoler de tout, par la démolition de la maison A, le prix de cette maison étant trop élevé.

D'un autre côté, le chœur actuel de l'église projetant dans la cour du presbytère, il ne fallais [sic.] pas songer à le prolonger au-delà d'une certaine limite, afin de ne pas masquer le presbytère et empêcher pour ainsi dire l'exploitation de la cour qui se fut trouvée réduite à sa plus simple expression.

Enfin, il était non moins indispensable de conserver dans l'étude du nouveau projet tout le transept de l'église actuelle, que de ne pas interrompre les cérémonies du culte pendant l'exécution des travaux d'agrandissement.

C'est à ce triple but que tend le nouveau projet de reconstruction complette [sic.] de l'église de La Baconnière et de restauration de la tour qui seule est conservée.

Le projet de la nouvelle église de La Baconnière affecte la forme d'une croix latine, terminée par une abside à son chevet ; sa nef est flanquée de deux bas-côtés qui se prolongent jusqu'à la façade principale de la tour en donnant naissance à deux chapelles. Dans l'une, celle de gauche, ne pourra être exécutée en entier qu'après l'acquisition de la maison A.

Le chœur occupant tout le chevet de l'église et s'avançant de quelques mètres seulement dans le centre du transept, la surface réservée aux fidèles se trouvera égale à 390", donnant place à 1300 personnes assisses ou debout, sans parler des stalles du chœur.

Il est à remarquer qu'après la construction de la nef nouvelle et de ses bas-côtés, construction qui peut se faire sans rien changer aux dispositions des chapelles actuelles et du choeur, l'église aura atteint la presque totalité de l'agrandissement projeté, et qu'en prolongeant provisoirement les murs des latéraux et ceux de la nef, jusqu'aux chapelles précitées, l'église étant parfaitement close, il sera possible d'attendre, sans de trop graves inconvénients, l'époque à laquelle les ressources de la commune et de la fabrique permettront de la terminer en entier.

Il ne s'agit donc, quant à présent, que de la construction de la nef nouvelle, avec ses latéraux prolongés, d'un côté jusqu'au chapelles et de l'autre jusqu'à la façade de la tour. »

Tel est, dans son ensemble, le nouveau projet de construction d'une église nouvelle pour la commune de La Baconnière [...]»



